

Val de Marne

LE MAGAZINE DU DÉPARTEMENT

3994 coût de appel local

valdemarne.fr

FÉVRIER 2018
N°353

Supprimer les départements ?

On dit non !

- Fermeture exceptionnelle des services
- Rassemblement à 11 h devant la préfecture à Créteil

Le 7 février

Journée sans Département

P. 3, 8-9



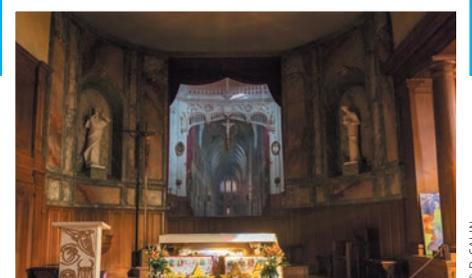
© T. DUSSEAU

MIEUX SE DÉPLACER P.26-33



© V. VERCHEVAL

LE THÉÂTRE DES INVISIBLES P.44-45



© D. CALIN

DAGUERRE À BRY P.52-53



© M. LUMBROSO

P.22-23 L'art dans les collèges



© J. MOULIN

P.26-33 Mobilité pour tous



© J. PAISLEY

P.50 Ça glisse à Fontenay



© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

P.54-55 Les cinés de quartier

VIVRE

PANORAMIQUE P. 4-5

Le nouveau collège Camille-Pissarro à Saint-Maur.

RETOUR EN IMAGES P. 6-7

ACTUALITÉ P. 8-18

COMMENT ÇA MARCHE ? P. 19

Aide au BAFA : premiers pas dans l'animation.

CONSTRUIRE

ENTRETIEN P. 20-21

Nedim Remili, arrière droit de l'équipe de France de handball et du PSG.

REPORTAGE P. 22-23

Le « 1 % culture » dans les collèges.

RENCONTRES P. 24-25

Maxime Perrolle, Muriel Gilbert, Lætitia Ménager.

DOSSIER P. 26-33

Mieux se déplacer sur tout le territoire.

DÉBATTRE

JEUX-COURRIER P. 34-35

VIE DU CONSEIL P. 36-37

Assemblée départementale du 18 décembre.

TRIBUNES P. 38-42

BOUGER

MAC VAL P. 43

L'œuvre du mois.

CULTURE P. 44-49

Le théâtre des invisibles.

SPORTS P. 50-51

La section patinage de l'US Fontenay.

DÉCOUVERTE P. 52-53

L'empreinte de Daguerre à Bry-sur-Marne.

MÉMOIRE P. 54-55

1895-1939 : l'essor des salles de cinéma.

L'ÉDITORIAL DE » CHRISTIAN FAVIER

Président du conseil départemental du Val-de-Marne
Membre du bureau de l'Assemblée
des départements de France



Le 7 février, « journée sans Département »

À l'heure où ces lignes sont écrites, le devenir des départements de petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) demeure plus qu'incertain.

Le président de la République devrait se prononcer sur le sujet mi-février. Je serai reçu à l'Élysée le 29 janvier.

J'entends exprimer à cette occasion l'attachement des trois quarts de nos concitoyens à leur collectivité départementale, plus de 36 000 d'entre eux ayant signé la carte pétition. J'entends également montrer les risques majeurs que sa suppression ferait peser sur les actions utiles à toutes et à tous.

En effet, supprimer les départements conduirait à désorganiser durablement les services publics de proximité, à geler l'investissement dans les collèges, les crèches, sur les routes pour de nombreuses années, à faire disparaître des initiatives propres au Val-de-Marne : le remboursement de 50 % de la carte Imagine R, la carte Améthyste, les ordinateurs remis à tous les collégiens, les crèches départementales, les parcs départementaux, l'aide au logement social...

Une telle perspective - qui génère de très vives inquiétudes chez les 20 000 agents départementaux concernés - est non seulement absurde, mais risque de surcroît de générer des coûts importants.

C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'organiser, le 7 février, une « journée sans Département », pour montrer très concrètement ce que serait le Val-de-Marne sans le service public départemental. Tous les services - hors services d'urgence - seront fermés et un grand rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui sont attachés au Val-de-Marne se tiendra à partir de 11 heures devant la préfecture à Créteil.

Je vous appelle à y participer très nombreux.





UN NOUVEAU COLLÈGE PISSARO

SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS. Le nouveau collège Camille-Pissarro a ouvert ses portes à ses 660 élèves, le 9 janvier. De retour des vacances de Noël, les élèves ont pu le découvrir et y sont allés de leurs commentaires. Titouan, en 3^e, apprécie « *les grandes tables dans les salles de classe bien insonorisées et le parking à vélos et trottinettes à l'intérieur du collège* ». Benoît (5^e) se repère facilement « *grâce à la disposition en cercle des salles de classe, toutes situées au même étage* ». Ce collège est « *beau, très grand et moderne avec sa passerelle* », confie enfin Emy (4^e). sc.

PHOTO : MICHAEL LUMBROSO



© M. LUMBROSO

Résistance et mobilisation

9 JANVIER
CRÉTEIL

Devant un public très nombreux et entouré de Stéphane Troussel et Patrick Devedjian, présidents des conseils départementaux de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine – tous deux mobilisés contre le projet de suppression des départements en petite couronne – Christian Favier, président du conseil départemental du Val-de-Marne, a délivré lors de la cérémonie des vœux un message plein de gravité et de combativité. « *Nous nous trouvons à un tournant de notre histoire commune. La pérennité des services publics, des communes, des départements est sérieusement remise en question* », a déclaré Christian Favier, avant de dénoncer l'absence totale de concertation sur ce projet gouvernemental. « *En Val-de-Marne, terre de solidarité mais aussi terre de mobilisation, de lutte et de résistance, nous ne laisserons pas démanteler ce bien commun sans réagir* », a-t-il poursuivi, rappelant que 78 % des Val-de-Marnais rejettent la suppression du département.



© M. LUMBROSO

8 JANVIER
SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Les 455 élèves des classes de 5^e, 4^e, et 3^e du collège Saint-Exupéry de Vincennes ont fait leur rentrée dans l'ancien collège Camille-Pissarro. Ils s'y rendent principalement grâce au RER A avec une carte de transport gratuite et l'aide d'agents dans les gares. Leur établissement a été fermé mi-novembre pour cause de pollution aux solvants chlorés et ils étaient depuis en télétravail. Ils fréquenteront le collège Camille-Pissarro, rebaptisé pour l'occasion Saint-Exupéry, jusqu'aux vacances d'été et feront leur rentrée en septembre dans un collège provisoire situé Cours des Maréchaux, à Vincennes.

La crue en Val-de-Marne

JANVIER

Les pluies de janvier ont engendré une crue des cours d'eau dont la Seine, la Marne et l'Yerres. Le Val-de-Marne a été placé en niveau de vigilance orange inondations, le 22 janvier. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le pic de crue était attendu pour le 26 ou le 27 janvier. Dix villes ont été touchées par cette montée des eaux. Villeneuve-Saint-Georges et Villeneuve-le-Roi ont demandé leur classement en catastrophe naturelle. Plus d'une centaine de personnes ont été évacuées pour être hébergées en urgence dans des gymnases. 250 agents départementaux sont mobilisés, dont certains 24 heures sur 24, pour prévenir, accompagner et protéger les populations. La situation n'avait, à ce jour, pas impliqué la fermeture d'équipements départementaux (collèges, crèches...). La RD 249, à Ablon-sur-Seine, a été fermée et la circulation coupée sur la RD 138 dans le quartier de Triage à Villeneuve-Saint-Georges.



© A. BONNEMAISON

16, 17 ET 18 JANVIER

CRÉTEIL

Dans le cadre du programme européen URBACT, « Villes d'arrivée », le Département a organisé trois jours de rencontre avec des participants de plusieurs pays européens. En présence de Fatiha Aggoune, vice-présidente du Conseil départemental déléguée aux Droits humains et aux Droits des migrants, et de Souad Frikech, responsable du Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations, ces échanges ont permis de présenter les actions développées en Val-de-Marne pour améliorer les politiques liées à l'accueil des migrants.



© M. LUMBERGSO



© M. LUMBERGOSO

Les sept présidents des départements d'Île-de-France ont réaffirmé leur opposition au projet de réforme territoriale, le 11 janvier.

RÉFORME TERRITORIALE

« Journée sans Département » Le 7 février

Pour s'opposer au projet de suppression des trois départements de petite couronne, le Val-de-Marne, rejoint par la Seine-Saint-Denis, organise une journée de fermetures des services. Les cinq autres départements d'Île-de-France pourraient s'associer à ce mouvement.

En Val-de-Marne, l'ensemble des services départementaux mais aussi la plateforme d'accueil téléphonique (39 94), les sites internet et les services en ligne seront exceptionnellement fermés le 7 février. Cette journée sans Département permettra à tous les Val-de-Marnais de percevoir ce que serait la vie sans les services publics départementaux.

Elle sera aussi l'occasion de venir se rassembler devant la préfecture, à 11 heures à Créteil, pour faire échec au projet de suppression des trois départements de la petite couronne, impulsé par le président de la République. « Une perspective totalement absurde, juge Christian Favier, président du Conseil départemental. Pourquoi détruire ce qui fonctionne bien au profit d'institutions métropolitaines et

technocratiques qui, pour la plupart, peinent à trouver leur place ? »

La mise en œuvre d'un tel projet, indique-t-il, « désorganiserait des services essentiels aux habitants, gèlerait pour de nombreuses années des investissements, remettrait en cause des actions propres au Val-de-Marne utiles à toutes et à tous : la mise à disposition d'un ordinateur portable pour chaque collégien, le remboursement de 50 % de la carte Imagine R, le forfait Améthyste pour tous les retraités, les parcs départementaux, les crèches, l'aide au logement social... ».

Un « déni de démocratie »

À ses côtés, le 11 janvier, lors d'une conférence de presse, les six autres présidents des départements d'Île-de-France (77, 78, 91, 92, 93 et 95), Marie-Carole Ciuntu,

vice-présidente de la Région, et Dominique Bussereau, président de l'Assemblée des départements de France, ont réaffirmé leur hostilité à ce projet et dénoncé un « déni de démocratie ». Stéphane Troussel (Seine-Saint-Denis) a souligné qu'il ne s'agit pas « de défendre un statu quo », mais de vouloir que « toute nouvelle réforme territoriale poursuive deux objectifs clairs et bénéfiques (...) : accélérer le Grand Paris des projets (...) et surtout corriger les inégalités sociales et fiscales qui existent dans la région la plus riche d'Europe ».

De son côté, Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine), souligne la volonté commune des trois présidents de départements de petite couronne « de tirer vers le haut cette banlieue, malgré les divergences politiques que nous pouvons avoir. Nous avons tous la même passion de nos territoires ». Pour lui, ce projet gouvernemental est « un jeu de dupes, une recentralisation à marche forcée, qui condamnerait à terme tous les élus locaux, tous les maires, à faire de la figuration ! ». ■ STÉPHANE LE PULL

JOURNÉE SANS DÉPARTEMENT :
<https://departement-utile.valdemarne.fr>

RÉUNION PUBLIQUE

Un projet injuste

Les 3 200 jeunes de Champigny pourront-ils toujours bénéficier de la carte Imagine R à moins 50 % si le Département est supprimé et ses compétences ventilées entre la Région, la métropole du Grand Paris et les établissements publics territoriaux ? Les projets d'une troisième crèche départementale et d'un quatrième collège seront-ils abandonnés ?

Autant de questions décisives pour l'avenir de Champigny et la qualité de vie de ses habitants qui ont été débattues, le 17 janvier, par quelque 200 Campinois, à l'hôtel de ville. Face à ces questions, Christian Favier, président du Conseil départemental, entouré de Marie Kennedy, Jeannick Le Lagadec et Alain Audhéon, conseillers départementaux, a souligné qu'aujourd'hui « personne ne s'engage à apporter des réponses » car « la suppression du Département n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact, ni d'aucun débat ».

Cette inquiétude était partagée par de nombreux intervenants dans la salle. « Je suis favorable à une métropole ouverte, sociale et solidaire, mais celle que l'on nous prépare est injuste et tourne le dos à l'égalité », a expliqué Dominique Adenot, le maire de



Quelque 200 Campinois avec Christian Favier, le 17 janvier, à la mairie de Champigny.

Champigny. Proposé par un intervenant dans la salle, l'exigence d'un référendum sur cette question est fortement soutenue par l'assistance. « Rien n'est joué d'avance et si on se mobilise fortement, on peut faire

échec à ce projet de suppression du Département », souligne Christian Favier, avant d'inviter à participer massivement au rassemblement devant la préfecture du Val-de-Marne à Créteil, le 7 février. ■ s.l.p.

PÉTITION

Mobilisation sans précédent

Plus de 36 000 pétitions comptabilisées fin janvier... Ce chiffre traduit une mobilisation sans précédent des Val-de-Marnais pour défendre leurs services publics départementaux et demander au Gouvernement et au président de la République de renoncer au projet de suppression des départements. A.J.

POUR SIGNER : www.valdemarne.fr



© M. LUMBROSO





© M. LUMBRISO

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRODUCTION ET AGRICULTURE

Le 2^e cycle de l'Université populaire de l'eau et du développement durable (UPEDD) consacré au thème « Alimentation et transition écologique » se poursuit en lien avec les Rencontres de l'agriculture proposées par le Département. Une conférence abordera le thème « Réinventer l'alimentation du XXI^e siècle », le 13 février. Gilles Billen, bio-géochimiste à l'université Pierre-et-Marie-Curie de Paris en sera l'invité. Ce chercheur soutient un scénario alternatif de production alimentaire pour le bassin de la Seine, avec la possibilité de concilier sur ce territoire production relocalisée de nourriture et production d'une eau potable de qualité.

Une autre séance se tiendra le 6 mars en présence de représentants du Conseil départemental et d'Anne Gaillard, paysagiste et urbaniste au Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Val-de-Marne. Elle sera consacrée à l'agriculture en Val-de-Marne. Ces deux conférences se dérouleront, à partir de 19 heures, à la médiathèque de l'abbaye Nelson-Mandela, à Créteil. s.c.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.valdemarne.fr



© M. AUMERGER

EcoReso proposera également aux usagers un espace pour tester le matériel.

PERSONNES ÂGÉES

Recyclerie pour l'autonomie

Rungis. Fauteuil roulant, canne, déambulateur... toutes ces aides techniques à la mobilité ne bénéficiaient jusqu'à présent d'aucune filière de collecte et de recyclage. La coopérative EcoReso se lance dans ce projet d'économie circulaire.

Encore en phase d'installation dans ses vastes locaux situés rue du Morvan, EcoReso a toutefois déjà commencé ses collectes et l'entreposage de divers matériels dédiés à la mobilité des personnes âgées ou handicapées. D'ici quelques semaines, il sera doté d'un atelier de réparation et de reconditionnement de ces outils. Un espace de démonstration permettra également aux ergothérapeutes et aux usagers de tester des outils neufs proposés par les fabricants ou le matériel d'occasion d'EcoReso.

« En informatique, on recycle énormément. C'est très peu le cas dans le domaine du handicap alors que le gaspillage est énorme », souligne Claude Dumas, ergothérapeute de formation, ancien directeur du Centre de ressources et d'innovation mobilité handicap (CEREMH) et aujourd'hui responsable national EcoReso qui a également deux sites en Normandie. « Prenez ce fauteuil électrique par exemple. Pour le remettre en état, il faudra deux ou trois jours de travail, investir dans deux batteries pour 500 euros et changer

« Dans le domaine du handicap, le gaspillage est énorme. »

Claude Dumas, ergothérapeute.

quelques éléments en plastique », évalue Thierry Wu, technicien chargé de la collecte et des réparations. « Or un fauteuil électrique de base à l'état neuf, cela revient à 3 500 euros », rappelle Frédéric Hoen, responsable du site de Rungis.

Dans les prochaines semaines, l'équipe sera complétée par l'arrivée d'un commercial et d'un ergothérapeute. « On va apporter un service nouveau à l'utilisateur, avec un système de visite à domicile par un ergothérapeute afin que le matériel acheté, neuf ou d'occasion, soit vraiment adapté aux besoins de la personne », ajoute Claude Dumas.

■ STÉPHANE LE PUILLE

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ecoreso-autonomie.org



Des travaux cofinancés par la Caisse d'allocations familiales.

CRÈCHES

4 millions d'euros de travaux

Tout au long de l'année 2017, le Conseil départemental a mené des travaux dans les 76 crèches départementales pour un montant total de 3,45 millions d'euros en investissement, dont des interventions spécifiques en matière de maîtrise des énergies à hauteur de 1,13 million d'euros, et 1,01 million d'euros en fonctionnement. La Caisse d'allocations familiales (CAF) a participé à cet effort d'entretien du patrimoine pour un montant de 1,2 million d'euros. Les travaux les plus importants ont été réalisés à L'Häy-les-Roses, Maisons-Alfort, Créteil, Alfortville, Champigny-sur-Marne, Vitry-sur-Seine, Valenton et Villiers-sur-Marne. ■ S.L.P.

EN BREF

THÉÂTRE

◆ Fondateur, en 1964, du Studio-Théâtre de Vitry-sur-Seine, le metteur en scène Jacques Lassalle est décédé le 2 janvier, à Paris, à l'âge de 81 ans. Directeur du Studio-Théâtre jusqu'en 1982, il dirigea ensuite le Théâtre national de Strasbourg avant de devenir, en 1990, administrateur de la Comédie française. Passionné de théâtre, Jacques Lassalle a monté de nombreux spectacles et est souvent intervenu au Festival d'Avignon.

et Jean Ortiz, *Brigades internationales, entre mémoire et silence*, sera projeté. Il sera suivi d'un débat avec Claire Rol-Tanguy, secrétaire générale de l'ACER (Amis des Combattants en Espagne républicaine).
Plus d'infos : 01 43 99 72 33

ATELIERS PÉDAGOGIQUES

◆ Plus de 850 élèves de 25 classes de Champigny, Villiers et Le Kremlin-Bicêtre participent au programme pédagogique « Les classes du Grand Paris Express ». Ce dispositif, mis en place par la Société du Grand Paris, maître d'ouvrage du futur réseau, vise à faire découvrir aux futurs usagers, à travers des ateliers artistiques et scientifiques, tous les aspects de la construction du métro.

MÉMOIRE

◆ Pour rappeler l'engagement des Brigades internationales contre le fascisme et pour la défense de la république espagnole, une soirée est organisée le 6 février à l'hôtel du département. Le documentaire de Dominique Gautier

Plus d'infos : culture-grandparisexpress.fr

HANDICAP

Un accueil amélioré

D'ici début 2020, les sept centres locaux d'information et de coordination (CLIC) dédiés aux personnes âgées de plus de 60 ans assureront également l'accueil des adultes en situation de handicap. C'est déjà le cas depuis septembre 2017 pour le CLIC 5 (Charenton-le-Pont, Maisons-Alfort et Saint-Maurice), rebaptisé pour l'occasion Espace autonomie. En outre, ils seront gérés directement par le Département, ce qui n'est pas le cas actuellement, et recevront le renfort d'un agent spécialisé sur la thématique du handicap.

« Notre objectif est de gagner en proximité et en visibilité, afin que les usagers, personnes âgées ou adultes handicapés, puissent facilement accéder à ces lieux et, ainsi, faire valoir leurs droits », explique Brigitte Jeanvoine, vice-présidente du Conseil départemental en charge des Solidarités en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées. « Actuellement, la multiplicité des porteurs de ces CLIC, hôpitaux, associations de services à domicile... brouille la lisibilité. Le public ne connaît pas ces espaces et ne sait pas où les trouver, constate Brigitte Jeanvoine. C'est pourquoi, nous allons prioritairement les implanter dans les espaces départementaux des solidarités (EDS) qui sont des lieux bien repérés par la population. » S.L.P.



© M. LUMBROSO

Progressivement, les CLIC seront installés dans les locaux des espaces départementaux des solidarités.

Des chantiers près de chez vous

REPORTAGE PHOTOS : JEAN MOULIN



FRESNES / L'HAY-LES-ROSES

Éclairage public

Avenues de la Liberté, Flouquet et Barbusse (RD 127).

- ➔ L'éclairage public a été modernisé, en décembre, avenue de la Liberté, entre le carrefour de la Déportation et le n°97.
- ➔ De nouvelles lanternes LED ont été installées, plus écologiques et économiques.
- ➔ Dans le prolongement de cette opération, l'éclairage est à été rénové au cours du mois de janvier sur les avenues Flouquet et Henri-Barbusse.
- ➔ Ces deux interventions, dont le coût est de 124 000 euros, ont été financées par le Conseil départemental.



CHENNEVIÈRES-SUR-MARNE

Voirie

Carrefour Saint-Siméon.

- ➔ Des travaux d'envergure sont engagés depuis le mois de janvier pour une durée de sept mois.
- ➔ Un rond-point doit être réalisé, les trottoirs vont être élargis pour améliorer le partage de la voirie et faciliter les déplacements de tous.
- ➔ L'avenue de Cœuilly sera mise en sens unique jusqu'à la rue de la Liberté.
- ➔ Trois espaces sécurisés au milieu des traversées piétonnes vont être implantés, ainsi qu'une signalisation par bornes lumineuses pour trois d'entre elles.
- ➔ Un plateau surélevé sera réalisé sur l'ensemble du carrefour.
- ➔ Des espaces végétalisés seront créés et les éclairages publics rénovés (dispositif LED).
- ➔ L'intervention, qui se monte à 1,2 million d'euros, est financée par le Département (90 %) avec une participation de la ville de Chennevières-sur-Marne (10 %).



SUCY-EN-BRIE

Ouvrage d'art

Rue de Paris (RD 111).

- ➔ Dans le cadre de son programme de réparation des ouvrages d'art, le Département rénove, depuis le mois de janvier pour trois mois, le pont surplombant les voies ferrées, à proximité du stade Paul-Meyer.
- ➔ Ces travaux permettront d'améliorer le confort et la sécurité des usagers.
- ➔ L'intervention, qui se monte à 235 000 euros, a été financée par le Conseil départemental.



MAISONS-ALFORT

Voirie

RD 19.

- ➔ Les travaux de sécurisation et d'amélioration de la RD 19 jusqu'à la RD 6 ont été finalisés en janvier entre la rue du 18-Juin-1940 et la rue du 8-Mai-1945.
- ➔ Les passages piétons et les trottoirs ont été rénovés, ainsi que la chaussée entre les rues Raspail et du 8-Mai-1945.
- ➔ Une piste cyclable, dans la continuité de l'itinéraire reliant Maisons-Alfort à Santeny, a été créée.
- ➔ L'éclairage public a été modernisé, intégrant un dispositif LED, source d'économie d'énergie et de coûts de maintenance.
- ➔ Les travaux, dont le montant s'élève à 4,4 millions d'euros, ont été financés par le Conseil départemental et la Région.

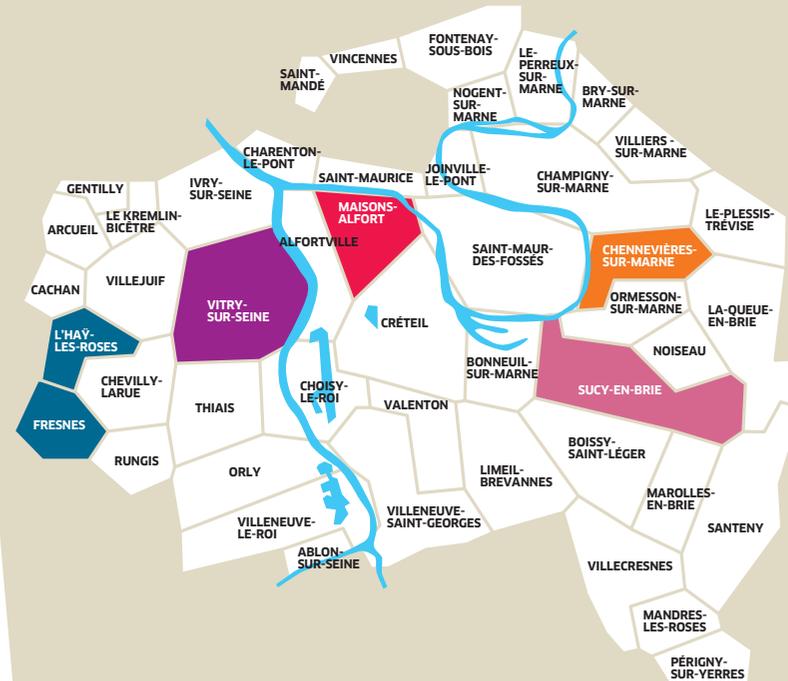


VITRY-SUR-SEINE

Espaces verts

Parc départemental des Lilas.

- ➔ Des travaux de réaménagement des jardins familiaux sont engagés depuis mi-octobre.
- ➔ Ce chantier, qui devrait s'achever fin mars, permettra la création d'une nouvelle allée piétonne afin d'ouvrir les jardins familiaux et d'en faciliter l'accès au public, avec un passage vers le reste du parc.
- ➔ De nouveaux abris en bois et clôtures ainsi que des plantations contribueront à améliorer le paysage.
- ➔ Une allée piétonne du parc est fermée, le temps des travaux, pour permettre leur bonne réalisation en toute sécurité.
- ➔ Ces aménagements, dont le coût est de 330 000 euros, sont financés par le Conseil départemental.



ET AUSSI :

VILLEJUIF Aménagement Avenue de Paris (RD 7).

- ◆ Le chantier de réaménagement des rampes de la RD 7 bascule côté impair de l'avenue à partir du mois de février.
- ◆ Cette opération vise à faciliter et sécuriser les déplacements, à accompagner les itinéraires des cyclistes et à améliorer le fonctionnement de la ligne de bus 185, tout en valorisant le cadre de vie.
- ◆ Coût : 5 millions d'euros, financés par le Conseil départemental, Île-de-France Mobilités et le Conseil régional.

MAROLLES-EN-BRIE Assainissement Rue Bezaçon et avenue de Grosbois.

- ◆ Des travaux de diagnostic du réseau départemental d'assainissement sont en cours de réalisation jusqu'au mois de mars en vue d'une réhabilitation prochaine.
- ◆ Coût : 115 000 euros, financés par le Département.

Plus d'infos sur
valdemarne.fr

➔ À VOTRE SERVICE

➔ INFO-TRAVAUX



Atelier socio-linguistique de l'Association des Femmes-Relais, à Champigny.

SOLIDARITÉ URBAINE

Les initiatives de quartiers mieux soutenues

Le Département maintient, malgré les restrictions budgétaires, un haut niveau de soutien aux initiatives dans les quartiers d'habitat social, avec 221 projets subventionnés en 2017.

Mis en place il y a quinze ans, le dispositif départemental de soutien aux associations dans les quartiers dits prioritaires est reconduit d'année en année. En 2017, il a été plus fortement sollicité par les associations val-de-marnaises. Quelque 221 projets ont été financièrement soutenus contre 187 en 2016, faisant passer le montant global de subventions de 360 000 à près de 400 000 euros d'une année sur l'autre. La raison ? « La réduction de 11 % du budget de l'État et les conditions plus restrictives instaurées par la Région pour accéder aux subventions ont amené les structures locales à davantage se tourner vers nous », explique Sonia Hubert, cheffe du service Ville et Solidarités urbaines du Département.

Les actions aidées par la collectivité départementale concernent 78 quartiers

d'habitat social et plus 300 000 habitants dans 28 villes. Un périmètre bien plus important que les 42 secteurs définis par le redécoupage opéré par l'État en 2014 (Loi Lamy). Ce soutien est souvent essentiel pour mener à bien des projets en matière de promotion de l'égalité des droits, de la citoyenneté et du lien social.

15 millions d'euros investis en 15 ans

Ainsi, 50 % des initiatives soutenues ont concerné, l'an dernier, l'insertion sociale et professionnelle, 29 % la vie de quartier et le lien social, 21 % ont relevé de l'éducation et de l'aide à la parentalité. Par ailleurs, le Département a contribué à la rénovation ou la construction de dix nouveaux équipements de proximité, à travers un investissement de quelque

1,05 million d'euros en 2017. Maisons de quartier, terrains de sport, marchés couverts... une diversité de structures utiles à la population qui ont ainsi amélioré la qualité de vie dans ces quartiers. En quinze ans, plus de 15 millions d'euros ont été investis dans ce domaine.

Pour pérenniser les actions menées et éviter les effets de « saupoudrage », le Département a décidé de faire évoluer ces deux dispositifs. Un plancher minimal d'intervention de 1 000 euros contre 500 euros auparavant, et un plafond maximal de 10 000 euros au lieu de 5 000 euros, sont fixés pour l'encouragement aux initiatives de proximité. De même, le soutien aux équipements de proximité pourra atteindre 35 % (plafonnés à 500 000 euros) à 80 % ou un million maximum de financement du projet, en fonction de la ville. Plusieurs critères sont pris en compte, basés à la fois sur le revenu des habitants, le potentiel fiscal et le nombre de logements sociaux des communes. ■ ALI AIT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr

ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Des lauréats qui s'engagent



© M. LUMBROSO

Trois acteurs val-de-marnais de l'économie sociale et solidaire (ESS), soutenus par le Département, sont lauréats du concours national 2017 « La France s'engage ». L'association Rejoué recycle des jouets à travers un chantier d'insertion ; la SCOP Univers et Conseils promeut la « Maison qui déménage » (notre photo) avec le mouvement Habitat et Humanisme ; enfin, les Compagnons bâtisseurs, quant à eux, organisent des ateliers bricolage en direction de personnes fragiles pour l'amélioration de leur habitat. Ce concours constitue un tremplin, avec des financements allant de 50 000 à 300 000 euros par structure. Par ailleurs, le Département récompensera, le 5 février, dix acteurs locaux de l'ESS, en allouant une subvention totale de 100 000 euros et un accompagnement des structures. ■ A.A-S.

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr/ESS et fondationlafrancesengage.org

EN BREF

FORMATION DES AIDANTS

◆ Les associations Campus urbain et Futurâge ont conçu avec l'hôpital Charles-Foix à Ivry une formation « Savoir être aidant ». Soutenu financièrement par l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre et l'Europe, avec le fonds FEDER, cette formation propose aux personnes qui soutiennent un proche en perte d'autonomie des rendez-vous jusqu'en juin. Le prochain atelier se déroulera les 13 et 20 mars sur le thème « Prévention des risques et des accidents domestiques ».

www.savoiresentraident.fr

PROJ'AIDE

◆ Proj'aide propose en février et mars cinq formations aux bénévoles des associations : « Établir un budget prévisionnel » (10 février),

« Les bases de la comptabilité associative » (14 février), « Développer sa communication : quelle stratégie ? Quels outils ? » (6 mars), « La comptabilité associative en partie simple » (7 mars), « La comptabilité associative en partie double » (13 mars). Lieu de formation : Proj'aide, immeuble Thalès, 27, rue Olof-Palme à Créteil. Inscriptions : <http://projaida.valdemarne.fr> ou par téléphone au 01 49 56 85 37

ALPHABÉTISATION

◆ L'Association des jeunes actifs de France (AJAF) organise, depuis janvier, des cours d'alphabétisation ouverts à tous dans ses locaux de Vitry-sur-Seine. L'AJAF propose également des cours d'informatique et d'aide aux devoirs. Contacts : 01 82 01 62 28 et contact@ajaf.fr

PROJET

PASSERELLE POUR VÉLOS ET PIÉTONS



DR

CHOISY-LE-ROI. La construction d'une passerelle cyclable et piétonne sur le pont de Choisy a démarré et devrait durer environ un an. Il s'agit d'améliorer le cadre de vie sur un ouvrage qui supporte le trafic de 32 000 véhicules par jour. L'éclairage urbain, les garde-corps et les escaliers d'accès seront rénovés. La piste cyclable assurera une continuité de l'un des 24 itinéraires structurants du département et sera en connexion avec l'Eurovélo 3 et sa station de repos en bords de Seine. L'opération, qui se monte à 7,58 millions d'euros, est financée à près de 60 % par le Département. ■ A.A-S



© A. BONNEMAISON

EMPLOI

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Plusieurs rendez-vous sont organisés, dans les prochaines semaines, par la Cité des métiers du Val-de-Marne. Le 15 février, de 13 h 45 à 16 h 30, une découverte du métier d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière. Communément appelé moniteur d'auto-école, cette profession requiert des compétences multiples. Elle consiste notamment à former au respect de la sécurité et à animer des séances collectives.

Le 7 mars après-midi, la structure départementale invite à se familiariser avec l'univers professionnel du merchandising, avec l'école de mode et de décoration, La Fabrique. Mise en valeur des espaces de vente, conception de vitrines, agencement de produits... le merchandising est-il essentiel dans les stratégies commerciales des marques et enseignes ? De la grande distribution au petit commerce, du secteur alimentaire à la mode et au luxe, ce métier offre une diversité de débouchés, à différents niveaux de responsabilité. Ainsi, pour accéder à la formation de « visual merchandiser », il faut être titulaire du bac, d'une certification niveau IV ou justifier d'une expérience professionnelle dans le métier ou le secteur. Celle de responsable merchandiser requiert un bac +2 dans le domaine de l'image, du commerce ou de la communication/marketing. A.A.-S.

POUR EN SAVOIR PLUS :

citedesmetiers-valdemarne.fr



© A. BACHELLIER

Logements et jardins du quartier Val-Pompadour, à Valenton.

AMÉNAGEMENT

Val-Pompadour, un quartier est né

Valenton. Lancé par le Département, l'aménagement des 45 hectares de la ZAC Pompadour a fait naître un nouveau quartier. Il mixe habitations, espaces verts et activités économiques.

Val-Pompadour est devenu, en une dizaine d'années, un nouveau quartier, dans un secteur pourtant longtemps désurbanisé et enclavé. Entre 2008 et 2017, 640 logements et une résidence étudiante y ont été construits, mixant locatif social, accession à la propriété et maisons de villes. Plusieurs entreprises telles que Chausson Matériaux ou Transgourmet, géant de la distribution de produits alimentaires, ont choisi de s'y implanter. Elles emploient environ 1 000 salariés.

À dix minutes du centre de Paris

Le Département a engagé ce projet au début des années 2000, en créant une zone d'aménagement concerté (ZAC), avec le concours de la Région, l'État, les villes de Valenton et de Villeneuve-Saint-Georges. Il a confié la maîtrise d'ouvrage à SADEV 94.

Tant pour le bâti, en haute qualité environnementale, que pour les espaces extérieurs, les réalisations ont été inscrites dans une démarche de développement durable. Les accès aux transports en commun y ont été développés, notamment avec la construction d'une route de desserte (RD 102), et d'un site propre pour le bus 393. Le quartier est ainsi à dix minutes du centre de Paris, en interconnexion avec la ligne de métro 8 et les RER A, C et D.

De plus, quelque 4,5 hectares d'espaces verts ont été préservés et aménagés. Une part de ces espaces accueille, via une passerelle piétonne, la coulée verte, reliant la base de loisirs de Créteil à la forêt domaniale Notre-Dame. Pour achever la métamorphose de Val-Pompadour, deux terrains sont encore disponibles pouvant accueillir des maisons individuelles.

■ ALI AÏT-SALAH

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr et sadev94.fr

ÉCONOMIE

Coup de pouce aux start-ups

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) aide les PME à développer des produits innovants basés sur la description du territoire et la géolocalisation. « L'IGN est connu pour les cartes papier, or nous fournissons aussi des flux de données de référence indispensables pour le fonctionnement de certains projets de géoservices », explique Nicolas Lambert, chef de mission innovations et partenariats industriels à l'IGN. Pour trouver des utilisations nouvelles de nos données géographiques, nous avons créé, en 2014, l'IGN Fab. » L'IGN Fab fonctionne via des appels à projets dont le quatrième lancé en 2017 avait pour thème « Ville de demain ». Il offre aux start-ups qu'il accompagne un accès aux données de l'IGN, à son expertise technique et apporte un appui institutionnel et commercial. Le bâtiment de l'IGN à Saint-Mandé abrite ainsi « In sun we trust », l'une des six start-ups lauréates. Elle développe une plateforme qui permet de diagnostiquer la capacité d'accueil de panneaux photovol-



© M. LUMBROSO

Dans les locaux de la start-up « In sun we trust ».

taïques et de production d'électricité des toitures des particuliers. « Les données et l'expertise 3D de l'IGN nous permettent de croiser des paramètres tels que l'inclinaison et l'orientation des toitures, ainsi que les ombres portées par les éléments extérieurs au bâtiment », indique David Callegari, président de In sun we

trust. On peut ainsi vérifier si une toiture est adaptée et va générer suffisamment de revenus pour que l'opération soit rentable. » Le thème du 5^e appel à projet sera dévoilé d'ici la fin du premier trimestre 2018.

■ SABRINA COSTANZO
RENSEIGNEMENTS : ignfab.ign.fr



© J. PAISLEY

Le chantier du T9 a déjà débuté.

TRANSPORTS

Le T9 sur les rails

La convention de financement du tramway T9 entre le Département, l'État, la Région, la Ville de Paris et l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre a été officiellement signée le 16 janvier. Alors que les travaux de cette ligne de tramway ont débuté il y a déjà deux ans, cette signature représente, selon Christian Favier, président du Conseil départemental, « une étape décisive puisque le financement du T9 est enfin définitivement assuré ».

Ce tramway reliera la Porte-de-Choisy au centre d'Orly via la RD 5 d'ici la fin 2020. Sur 10 km, il pourra transporter plus de 70 000 personnes, en correspondance avec la ligne 15 Sud du Grand Paris Express, la ligne 7 du métro, le tramway T3, le TVM et le RER C. ■ A.J.



14 décembre

Réforme territoriale

◆ Interview de Christian Favier, président du Conseil départemental. Il regrette l'impact que la suppression des départements pourrait avoir dans les collèges.



18 décembre

Les bords de Marne se préparent aux crues

◆ Les crues hivernales ont commencé et les bords de Marne atteignent un niveau élevé. Des stations anticrues ont été mises en place. Reportage à Vitry-sur-Seine.



19 décembre

Les crèches en pleine croissance

◆ Le Conseil départemental a voté hier la création ou l'extension de nouvelles crèches, en complément des 76 équipements existants. 560 places vont être créées. Selon le président Favier, « c'est un programme très ambitieux, sachant l'incertitude institutionnelle qui pèse, on aurait pu lever le pied. » Coût global du projet d'ici à 2022 : 54,6 millions d'euros.



22 décembre

Pass Navigo gratuit pour les collégiens de Saint-Exupéry

◆ Le Conseil départemental a annoncé qu'il prendrait en charge l'intégralité du financement de la carte Imagine R (le pass Navigo des étudiants) des

collégiens obligés de prendre le RER A ou le bus 112 pour se rendre dans leur établissement.



25 décembre

Tramway T1, après le tracé, financement bloqué

◆ Les présidents de Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, et du Val-de-Marne, Christian Favier, ont décidé, le 8 décembre, de prendre leur plume pour adresser ensemble un courrier à Elisabeth Borne, ministre des Transports, dans lequel ils lui demandent de « clarifier la position de l'État » à ce sujet.



10 janvier 2018

Réforme territoriale

◆ Christian Favier, président du Conseil départemental : « Cela n'est ni anodin, ni un hasard alors que les départements constituent, avec les communes, les piliers de l'action publique de proximité. En Île-de-France, l'hypothèse de la suppression des départements est sur la table. La finalité première de cette réforme tait son nom : supprimer des services publics de proximité en vue d'accélérer la baisse de la dépense publique. »



10 janvier

Grand Paris

◆ Lors de ses vœux au Département du Val-de-Marne, Christian Favier s'est montré très offensif face au projet du Grand Paris. Il s'inquiète entre autres de l'avenir des collectivités locales.

La voix des bahuts



© M. GENON

* Avec la Wikiradio, le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) de l'académie de Créteil accompagne lycées et collèges, depuis 2014, dans la production d'une web radio « des bahuts ». Elle est produite à partir d'une plateforme internet qui permet aux élèves participants de mettre facilement en ligne leurs productions. La Wikiradio peut être écoutée partout et leur offre l'opportunité de faire entendre leur voix auprès du plus grand nombre.

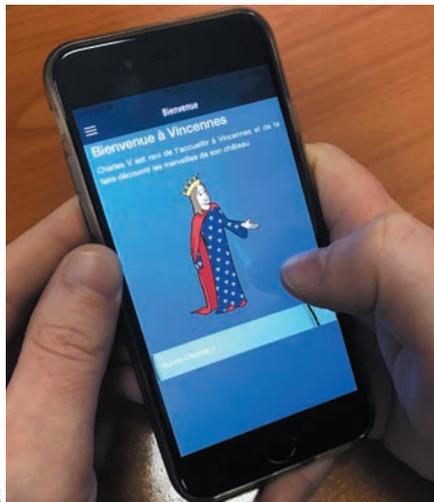
Les podcasts des différentes émissions, telles que *Ça va mieux en le disant*, *Je te*

poème ou, encore, *Le Monde selon Blaise*, donnent un aperçu des préoccupations de cette génération.

Si les voix peuvent être encore vacillantes ou confuses, tous les sujets sont décortiqués, poétisés et débattus, que ce soit les relations sentimentales et les réseaux sociaux, le terrorisme ou la crise des migrants. Une qualité de contenu qu'une auditrice met en avant à travers son commentaire : « Ça va mieux en le disant et ça va mieux en [vous] écoutant ! » ■ E.L.

POUR EN SAVOIR PLUS : academie-dcreteil.wikiradios.com

Vincennes en famille



* Avec l'application pour smartphone « Vincennes en famille », laissez-vous entraîner par le roi Charles V dans la visite du château de Vincennes. Tentez d'en percer les mystères grâce à des énigmes, des jeux de logique et d'observation. Le parcours en dix étapes invite à observer l'environnement et à découvrir des détails d'architecture et du décor du château.

Cette application gratuite et ludique a été développée par le Centre des monuments nationaux, avec le soutien du Conseil départemental, soucieux de permettre aux plus jeunes de se projeter dans un monument du Moyen-Âge dont les traces du passé sont rares. ■ s.c.

JEUNESSE

Premiers pas dans l'animation

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) sont des diplômes qui permettent d'encadrer des enfants et adolescents en centres de loisirs ou de vacances.



© SHUTTERSTOCK

Comment obtenir le BAFA ?

Il faut effectuer et valider un parcours en trois temps : une session théorique générale, un stage pratique et une session d'approfondissement.

Le Département propose une aide financière aux jeunes Val-de-Marnais qui souhaitent découvrir l'animation.

Quel est le montant de l'aide ?

Le montant de cette aide s'élève à **100 euros par stage effectué.**

L'aide de 100 euros du Conseil départemental est déduite du coût de la formation facturée par l'organisme de formation conventionné.

Qui peut demander cette aide ?

Le candidat doit :

- habiter le Val-de-Marne ;
- être âgé de 17 ans à moins de 26 ans ;
- être inscrit à un stage de formation organisé par une structure conventionnée avec le Conseil départemental. Cette aide est attribuée sans conditions de ressources.

Quelles démarches effectuer ?

- **Étape 1 :** s'inscrire auprès d'un **organisme de formation conventionné** avec le Conseil départemental afin de choisir une session de formation. Préciser à l'organisme qu'une demande d'aide auprès du Département va être faite.

Parallèlement, il est conseillé de contacter **un professionnel travaillant dans le domaine de l'animation** dans sa commune ou une commune val-de-marnaise. Ce professionnel devra travailler dans une structure de séjour ou d'accueil de loisirs.

- **Étape 2 :** effectuer une demande d'aide financière grâce au téléservice BAFA en ligne sur **actival16-25.valdemarne.fr** rubrique **Emploi/Formation.**

Attention ! Si l'organisme auprès duquel le jeune effectue son stage ne figure pas parmi la liste des structures conventionnées, l'aide du Conseil départemental ne pourra pas être attribuée.

Toute demande doit impérativement être formulée avant la date de début du stage.

Si le candidat rencontre une difficulté au moment de la saisie de sa demande en ligne, il faut contacter le Conseil départemental à **bafa.bafd@cg94.fr** ou au **01 43 99 7380.**

Quelles autres aides ?

D'autres institutions peuvent proposer une aide :

- le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports propose un portail internet ;
- la Caisse d'allocations familiales (CAF). Il convient de contacter la CAF la plus proche. Tél. : 01 48 98 24 83. Adresse : 2, voie Félix-Éboué, 94000 Créteil ;
- certaines mairies pour les jeunes résidant sur leur commune ;
- certains comités d'entreprise.

POUR EN SAVOIR PLUS :

◆ Conseil départemental du Val-de-Marne, service Jeunesse

Tél. : 01 43 99 73 80

Courriel : bafa.bafd@cg94.fr

« Créteil, c'est la ville qui a façonné la personne que je suis »

Nedim Remili, Cristolien, 22 ans, joueur de l'équipe de France de handball, champion du monde 2017, champion de France 2017 avec le PSG



© PSG/FR/J. DACHIM AZOUZE

1995, naissance à Créteil.

De 2005 à 2016, joueur de l'US Créteil. **De 2013 à 2016**, arrière droit titulaire de l'US Créteil en championnat de France de D1. Élu meilleur arrière droit et meilleur espoir français. **2016**, première sélection en équipe de France puis rejoint le PSG handball, participe à l'Euro en Pologne. **2017**, champion de monde, meilleur buteur de l'équipe de France, champion de France avec le PSG.

Formé à l'US Créteil handball, Nedim Remili est l'un des arrières droits de l'équipe de France de handball et du Paris Saint-Germain. Parrain de la fondation de ce club, il souhaite aider les enfants en difficulté et venir en Val-de-Marne, un département bien ancré au fond de son cœur.

À 21 ans, vous êtes devenu champion du monde avec les Experts et champion de France avec le PSG... Tout va très vite pour vous...

◆ Depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours eu des coaches qui m'ont fait confiance et permis de progresser. Ça m'a beaucoup aidé. Et puis, quand j'ai choisi de faire du handball de haut niveau, je voulais jouer avec les meilleurs mais aussi en faire partie. Pour y arriver, j'ai beaucoup travaillé, même si je sais que j'ai encore pas mal de défauts à corriger.

Bien que joueur du PSG, Créteil et le Val-de-Marne semblent avoir une place privilégiée dans votre cœur ?

◆ Créteil, c'est pour moi une ville très importante. C'est là que j'ai grandi. C'est la ville qui a façonné la personne que je suis. Je dis souvent à mes collègues du PSG que je ne suis pas Parisien, mais que je viens du 9-4. C'est mon identité. Quand je dis 9-4, je pense surtout cristolien. Enfants, avec mon frère, nous allions au collège Albert-Schweitzer. Je me souviens que nous participions aux Jeux du Val-de-Marne, à Duvauchelle. D'ailleurs, chez mes parents, je suis sûr de retrouver des objets marqués Val-de-Marne.

Et l'US Créteil, c'est votre club formateur ?

◆ C'est là que j'ai fait mes classes. On disait que j'étais né dans le palais des Sports Robert-Oubron. J'y passais tous mes mercredis après-midi. Mon père [Kamel Remili, NDRL] a joué à Créteil de 1988 à 1998. Il y a remporté un titre de champion de France (1989) et deux coupes de France (1989, 1997). Il est maintenant directeur général du club. J'allais le voir lors des matchs et après, je traînais sur les parquets. Durant les vacances scolaires, je participais à des stages. Je suis très attaché à ce club.

Vous avez connu les matchs entre Créteil et Ivry. La rivalité entre ces deux clubs est-elle une légende ?

◆ Cette rivalité est en nous. Quand j'étais en cadet, je me rappelle des derbys Créteil-Ivry. C'étaient les matchs les plus importants. Des jeunes de tous les clubs venaient y assister. Nous étions la référence en Val-de-Marne, mais aussi dans toute la région. C'était de beaux matchs, on ne se faisait pas de cadeaux. Avec le PSG, je ressens toujours ce sentiment. Quand nous rencontrons l'US Ivry, j'ai toujours envie de me surpasser.



Nedim Remili, arrière droit du PSG, ici contre le Handball club de Nantes.

La Maison du hand ouvrira en 2018 à Créteil. Qu'est-ce que cela représente pour vous ?

◆ C'est un réel plaisir d'avoir cet équipement (lire encadré), à deux pas du lieu où j'ai grandi. En 2016, avec l'USC, j'ai assisté à la pose de la première pierre. C'est vraiment une fierté car les responsables de la Fédération n'ont pas choisi cette ville au hasard. Ils savent que le Val-de-Marne et Créteil sont des endroits où le handball est populaire.

Vous êtes le parrain de la fondation du PSG. Quel va être votre rôle ?

◆ J'ai grandi dans un milieu relativement modeste. Autour de moi, j'avais des copains

qui étaient dans des situations plus difficiles et je sais à quel point la vie peut être compliquée. Aider les enfants qui connaissent des difficultés me tient à cœur. C'est très important que je puisse leur consacrer le maximum de mon temps. Pour beaucoup d'entre eux, le PSG est un symbole fort. J'aimerais être présent avec les enfants malades dans les hôpitaux pour leur amener du bonheur et de la joie. Je compte bien venir dans certains quartiers du Val-de-Marne car les actions de la fondation s'adressent aussi à tous les jeunes qui y vivent. Le sport est un levier d'éducation. Ça va me prendre du temps et je vais devoir m'organiser, mais j'y consacrerai toute mon énergie.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR ALAIN JÉGOU

MAISON DU HANDBALL

Ouverture en septembre

La Maison du handball de la Fédération française de handball (FFHB), à Créteil, sera livrée en juillet 2018. Elle ouvrira officiellement ses portes en septembre. Ce bâtiment de 14 000 m² regroupera le siège de la FFHB, un pôle sportif et santé avec deux terrains d'entraînement, un espace musculation, kinésithérapie et balnéothérapie, un institut de formation, un pôle de congrès et des hébergements. Il accueillera les stages des équipes de France masculine et féminine et pourra également recevoir des rassemblements régionaux ou d'équipes val-de-marnaises. En participant à ce projet, le Conseil départemental réaffirme son attachement au développement du sport, des premiers pas à l'excellence, du loisir à la compétition.



© D. CALIN

COLLÈGES

Pour réaliser *Blocs et Calé*, Nicolas Momein a multiplié les ateliers avec les élèves du collège Camille-Pissarro de Saint-Maur.

Ouvrir le regard sur l'art

Grâce au « 1% artistique » le Conseil départemental offre à des artistes la possibilité de réaliser des œuvres originales pour les collèges. Ce dispositif permet aussi de sensibiliser les élèves à l'art.

« **C'**est un banc et après, on va lui donner un design », expliquent Enzo et Jean-Pierre en classe de 4^e3 au collège Camille-Pissarro, à Saint-Maur. Avec leurs camarades de classe, ils découpent, creusent et poncent des blocs de mousse mouillable pour leur donner une forme empruntée à celle du banc. Ce cours d'arts plastiques se déroule avec Nicolas Momein. Sculpteur, il a été retenu pour réaliser une œuvre au titre du « 1% artistique » qui prendra place dans le nouveau collège Camille-Pissarro. L'artiste était en résidence avec les 4^e3 toutes les semaines, de septembre à octobre. Cet atelier est le premier où les élèves façonnent la matière. Des séances plus pédagogiques l'ont précédé. Laurence Gossart, professeur d'arts plastiques, les a initiés au passage du plan au volume et à différents gestes. Elle leur a présenté l'œuvre que Nicolas Momein réalise pour leur nouveau collège : *Blocs et Calé*. « *Les maquettes réalisées par les élèves lors de cet atelier centré sur Blocs constitueront pour moi une bibliothèque de formes. Je vais y puiser pour réaliser mes sculptures en forme dérivée de bancs.*

Ces dernières iront dans la cour de récréation », explique l'artiste. Le deuxième atelier consacré à Calé se déroulera avec des classes de 6^e et portera sur un travail de la matière et de la couleur autour de la forme de butées de portes.

L'art pour tous

Le 1 % artistique est une procédure de commande d'œuvres à des artistes qui s'impose par la loi aux collectivités territoriales depuis 1951. Elle consiste à consacrer 1 % du coût des constructions, réhabilitations ou extensions d'un bâtiment public à l'acquisition d'œuvres d'art. Elles sont spécialement conçues par des artistes et ont vocation à être intégrées au bâtiment. En Val-de-Marne, on compte environ 75 œuvres dans les collèges. Près de 30 % ont été réalisées depuis 1982, le reste provient des établissements dont le Département a hérité suite aux lois de décentralisation.

Le prisme inversé d'Aymeric Ébrard compte parmi les réalisations récentes. Il accueille depuis la rentrée 2017 les élèves du collège Robert-Desnos à Orly. Il symbolise à la fois les



Robert Milin a choisi d'inscrire des citations d'élèves sur des caissons lumineux pour l'œuvre qu'il a réalisée dans le collège Lucie-Aubrac à Champigny.



185.443 ou Journal d'une Apparition... : l'œuvre d'Aymeric Ébrard dans la cours du collège Robert-Desnos, à Orly, est inspirée des dessins réalisés par le poète.

En Val-de-Marne, on compte environ 75 œuvres dans les collèges.

dessins automatiques réalisés par le poète Robert Desnos et une proue de navire qui rappelle les migrations, les guerres. Robert Milin a choisi de faire figurer des citations d'élèves sur les caissons lumineux qu'il a créés et placés sur les murs du collège Lucie-Aubrac, à Champigny. Des phrases telles que « ce geste, c'est quelque chose qui montre que nous sommes là » ne manquent pas d'interpeller les collégiens. « Le Département développe depuis 1982 une politique culturelle ambitieuse, avec une dynamique forte autour de la création contemporaine, rappelle Olivier Beaubillard, responsable du 1 % artistique

au Conseil départemental. « Une des missions du MAC VAL est de s'occuper du 1 %. Nous accompagnons les artistes et veillons à créer les meilleures conditions pour la réalisation des œuvres. »

Cette volonté de soutenir les artistes et la création contemporaine se double de l'ambition de permettre aux collégiens d'aller à la rencontre d'œuvres de leur temps. « Nous mettons tout en œuvre pour être au service de l'art et de sa rencontre avec les enfants, insiste Olivier Beaubillard. Quand une œuvre entre dans un collège, on s'attache à la façon dont les élèves sont touchés et vivent avec. »

En pleine création, Jean-Pierre explique qu'avec Enzo, ils n'avaient pas d'idée quand ils se sont mis à sculpter. « L'appétit vient en mangeant et les idées en sculptant », résume le collégien. Avec le 1 % artistique, l'envie d'art vient en l'observant. ■ SABRINA COSTANZO



Agnès Thurnauer a intitulé son œuvre pour le collège Simone-de-Beauvoir de Créteil *On ne naît pas femme on le devient*.

LE SUIVI DU 1 % ARTISTIQUE

◆ Le suivi des procédures du « 1 % artistique » est assuré par un comité. Il est composé de sept membres représentant les responsables de la conception et des travaux, les usagers et des personnalités qualifiées dans le domaine des arts plastiques.

Ce comité artistique désigné pour examiner les candidatures se réunit selon une procédure spécifique et dans le respect des principes du code des marchés publics :

- élaboration du programme de la commande artistique par le comité artistique ;
- publicité du programme de commande de 1 % auprès des artistes et des diffuseurs ;
- choix sur dossier des artistes qui vont concourir et qui bâtissent leur projet pour un collège et un contexte ;
- examen des candidatures et choix de l'artiste par le comité artistique ;
- passation d'un contrat avec l'artiste lauréat pour fixer les modalités de réalisation, d'installation et de rémunération ;
- accompagnement de la production par le MAC VAL.



© A. BONNEAISON

Amoureux du bois

Maxime Perrolle

Tourneur sur bois, Ivry-sur-Seine

Avec le bois comme matière première, Maxime Perrolle cultive sa passion dans l'atelier collectif Le Lavoir. Amoureux des arbres, ce jeune artisan d'art leur rend hommage en créant des pièces artistiques.

« **L'**un des meilleurs amis de mon grand frère, qui était tourneur sur bois, m'a donné envie de travailler cette matière, se souvient Maxime Perrolle, 28 ans. J'ai toute de suite aimé ses pièces. » Juste après le lycée, cette rencontre a été l'élément déclencheur pour le jeune homme, qui s'est toujours senti attiré par l'activité manuelle.

Après un CAP ébéniste dans le Jura, ce passionné travaille à son compte durant six ans dans la fabrication de meubles. Il se perfectionne en apprenant sur le tas. « Je me suis installé dans une grande colocation. On avait la chance de pouvoir faire un atelier chez nous. J'ai pu collaborer avec une architecte d'intérieur sur plusieurs projets », explique-t-il. Ensuite, il devient tourneur sur bois après une

formation à l'école Escoulen, dans le Var. Maxime Perrolle se pose dans l'atelier Le Lavoir, à Ivry-sur-Seine, en mars 2016, avec Retour aux souches, son entreprise individuelle. Ambiance agréable, jeune, dynamique où plusieurs artisans d'art se côtoient.

L'espace de travail et les outils sont mutualisés entre une trentaine de personnes. « J'avais besoin d'être avec du monde et de découvrir d'autres professions. Le Lavoir permet d'ouvrir un éventail de possibilités que nous n'aurions pas trouvé si nous étions tout seuls dans un atelier », souligne le jeune artisan, avant de lancer : « J'ai toujours aimé la vie en collectivité. Ici, c'est un peu une grosse colocation ! »

Quelques fois dans l'année, Maxime Perrolle expose avec ses collègues de

l'atelier. Il ne compte pas ses heures pour gagner à peine sa vie. Mais qu'importe, sa passion lui apporte la liberté et lui permet de concrétiser ses idées. Tables, saladiers, boîtes, bols... Il reçoit quelques commandes de petites boutiques, de galeries, de restaurateurs.

Même s'il fabrique de jolies pièces ayant une fonction utilitaire, ce tourneur sur bois s'oriente de plus en plus vers des pièces uniques, artistiques et purement décoratives pour de l'intérieur. Quand il ne se fournit pas dans les petites scieries, il lui arrive d'être en forêt pour chercher du bois à la source. Connecté comme sa génération, Maxime Perrolle n'hésite pas à photographier ses œuvres et à les partager sur les réseaux sociaux.

■ NASSIMA OUAÏL

POUR EN SAVOIR PLUS : www.maximeperrolle.com

Muriel Gilbert

Écrivaine, Villejuif

Dompteuse de mots

Les mots ont peu de secrets pour elle. Pourchasser la faute d'orthographe, débusquer l'erreur de syntaxe, dénicher le terme inapproprié est son métier. Depuis une dizaine d'années, Muriel Gilbert est correctrice au journal *Le Monde*. De cette profession peu connue, elle a fait un livre, *Au bonheur des fautes. Confessions d'une dompteuse de mots*. « C'est un univers à part, admet-elle. Comme le chat aime les souris, moi, j'aime les fautes. Les attraper, c'est mon plaisir. Et mon gagne-pain. » « Copine de Madame Larousse, fiancée de Monsieur Robert », a malicieusement résumé Bernard Pivot dans une critique de son ouvrage.

Ce livre, éloge de la langue française, de sa beauté et de ses bizarreries, n'est pas le fils unique de Muriel Gilbert. Avant lui, elle avait déjà publié une anthologie des expressions populaires qui courent le monde (remarquez qu'ici, il n'y a pas de majuscule), joliment intitulé *Que votre moustache pousse comme la brousaille*. Une expression puisée dans le répertoire mongol qui est à peu

près le « À vos souhaits » du français. La lecture de cet ouvrage s'apparente à une joyeuse flânerie dans les particularismes des langues qui ne manquent pas de saveur. Ainsi, quand les Français assurent que, la nuit, tous les chats sont gris, les Slovènes jurent que ce sont les vaches qui sont noires. Quand, à Paris, il vous manque une case, à Berlin, l'Allemand n'a pas toutes ses tasses dans le placard.

Pour présenter ce recueil, Muriel Gilbert a souvent quitté sa petite maison de Villejuif. Les séances de dédicace et de rencontre avec ses lecteurs ont été l'occasion de glaner d'autres pépites qui font l'objet d'un nouveau livre, *Quand le pou éternuera*, à paraître ces jours-ci, qui accordera, précise-t-elle, une attention particulière « aux expressions des régions françaises et d'Afrique francophone ». L'écrivaine ne compte pas s'arrêter là, d'autres livres sont en préparation. Avec toujours ce mélange d'humour et d'érudition qui irrigue ses écrits et dope le plaisir de la lecture.

■ DIDIER BERNEAU



© T. BORREDON

Lætitia Ménager

Association des paralysés de France 94, Créteil

Tout se permettre

* C'est au volant de sa voiture que Lætitia Ménager, représentante de l'Association des paralysés de France (APF) pour le Val-de-Marne, se rend à notre lieu de rendez-vous. « J'ai passé mon permis dès mes 18 ans. Cela ne m'empêche pas de faire aussi appel à Filival quand j'ai des douleurs au bras qui me gênent pour tourner le volant », raconte Lætitia Ménager, investie à l'APF depuis l'âge de 16 ans. « Je suis venue en consommatrice, poussée par mes parents qui voulaient que je gagne en autonomie. J'ai d'abord fait partie d'un groupe de jeunes organisé autour des loisirs. » Plus tard, elle initiera la création d'un groupe Nature et fera la preuve que circuler en fauteuil roulant ne constitue pas un obstacle insurmontable pour découvrir forêts, parcs et bases de loisirs.

Parmi ses priorités pour l'APF, elle place en tête la lutte contre l'isolement. « Cela passe par deux actions phares, explique Lætitia Ménager. D'une part, aller dans les quartiers populaires classés politique de la ville pour entrer en contact avec les personnes devenues handicapées à l'âge adulte et qui connaissent souvent mal leurs droits. D'autre part, nous suscitons la création de comités locaux de l'APF dont le rayonnement sur une commune doit permettre aux personnes en situation de handicap de se retrouver facilement et faire des choses ensemble. »

Mariée, salariée depuis près de vingt ans dans un organisme qui s'occupe de retraites complémentaires dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, Lætitia Ménager trouve logique de ne pas limiter ses ambitions. « Quand j'étais au collège, dans les années 1980, l'Éducation nationale avait tendance à orienter d'autorité les personnes handicapées vers le BEP. J'ai refusé et j'ai poursuivi ma scolarité jusqu'à un BTS d'assistante de direction. Et quand je suis d'humeur, je suis même capable de danser en fauteuil roulant. »

■ STÉPHANE LE PULL

© T. BORREDON



MIEUX SE DÉPLACER SUR TOUT LE TERRITOIRE



À la veille d'une nouvelle révolution des transports avec la réalisation du Grand Paris Express, le Département agit pour le droit à la mobilité de tous les Val-de-Marnais. À travers le réaménagement de son réseau routier, sa politique cyclable et la promotion de liaisons de transports innovants, il développe des modes de déplacement respectueux de l'environnement et de la santé, dans un souci d'équité territoriale. ■ DOSSIER RÉALISÉ PAR ALI AÏT-SALAH





© A. BACHELLIER

L'accessibilité des personnes à mobilité réduite est une préoccupation constante du Département pour ses aménagements.

Faciliter les déplacements des Val-de-Marnais

L'accessibilité, le développement des circulations douces et actives (vélo, marche) et des transports en commun sont au cœur de la politique départementale des déplacements. Objectif : lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Chaque jour, plus de 4,5 millions de déplacements sont effectués en Val-de-Marne. Voiture, transports collectifs, vélo, marche, trottinette, ou même hoverboard... il s'agit d'aller travailler, de consommer ou de se distraire. La plupart de ces trajets fait moins de 2 km au sein du département. Mais une majorité de Val-de-Marnais travaille à plus de 20 km de chez eux, les emplois étant concentrés principalement à la Défense et au centre de Paris. Si les parcours se font encore en voiture pour 35 %, la part des modes alternatifs tend à augmenter (lire encadré p.29). À travers son plan de déplacements, le Département qui gère et entretient 430 km de routes, a fortement contribué à amé-

liorer la situation. Depuis 2010, il a investi plus de 193 millions d'euros pour réaménager 40 km d'axes routiers structurants (RD 4, 5, 6, 7...), anciennes nationales hier, sources de nuisances et de pollutions. Élargissement des trottoirs, cheminements piétons, traversées sécurisées, création de pistes cyclables, de voies réservées aux bus, et réorganisation des stationnements, les routes sont mieux partagées pour faciliter les déplacements de tous les usagers. Elles s'insèrent dans le paysage urbain, au service de l'espace public (p.30). Dans cette logique, il intervient aussi aux côtés de l'État pour le réaménagement de son réseau magistral (colonne p.29). Avec l'arrivée d'un nouveau réseau de transports

(Grand Paris Express, Téléval, T9, Altival), il s'agit aujourd'hui d'aller encore plus loin pour développer les mobilités.

VERS UNE ÉQUITÉ TERRITORIALE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ

« Pour renforcer la dynamique en faveur d'une mobilité socialement avantageuse et écologiquement vertueuse, nous voulons développer les pistes cyclables et les stationnements vélos », souligne Pierre Garzon, vice-président du Conseil départemental en charge des Transports, des Déplacements et des Circulations. Depuis 2010, 120 km de pistes cyclables jalonnées et plus de 2 000 stationnements vélos ont été créés, pour un



L'association Solicycle organise des ateliers vélos depuis septembre à Val-de-Fontenay.

© T. BOREDON

Avec l'arrivée du Grand Paris Express, du Téléval, du T 9 ... il s'agit d'aller plus loin pour développer les mobilités.

investissement de plus de 50 millions d'euros. Par ailleurs, quatre coupures urbaines, ponts et carrefours, ont été résorbées pour assurer des continuités cyclables. D'ici 2030, l'objectif ambitieux du Département est de doubler le kilométrage de ces itinéraires et d'amener la part du vélo à 7 % des déplacements.

« Pour relever ce défi, la mise en service du Grand Paris Express ainsi que de nouveaux transports collectifs portés par la collectivité constituera une opportunité, en mettant à moins de 15 minutes d'une station plus de 900 000 habitants », note Dorothée Inger, cheffe du service Études et Prospectives des déplacements et transports du Département. Les infrastructures et le Vélib sont

nécessaires, mais il faut aussi développer l'offre de services pour généraliser la pratique à l'ensemble de la population. Des ateliers d'apprentissage et de réparation des deux-roues sont ainsi mis en place dans les quartiers d'habitat social à Val-de-Fontenay ou à Ivry.

Dans le cadre de la convention pluriannuelle du Département avec Valophis, bailleur départemental, des locaux de stationnement vélos sont peu à peu mis à disposition au pied des immeubles. « L'enjeu est bien de remédier aux inégalités sociales et territoriales en matière de mobilité », poursuit Dorothée Inger. Et l'échelon départemental est pertinent pour cela, car il permet d'identifier les besoins en fonction des territoires. Dans les zones denses. Il s'agit ainsi de développer les réseaux de transports collectifs (bus, tramway, métro). Dans les zones moins denses, comme le Plateau-Briard, les modes alternatifs, les systèmes de covoiturage et les liaisons de bus aux réseaux transports seront plus adaptés. ■

ROUTES

Soutien aux projets nationaux

En dehors de son réseau routier, le Département intervient dans le réaménagement d'axes gérés par l'État (réseau magistral). Le projet de desserte du port de Bonneuil, via le prolongement de la RN 406, vise à assurer une liaison directe des camions vers le port contribue au développement du fret fluvial. Le Département finance l'opération à hauteur de 7,5 millions sur un total de 52 millions d'euros. De même, il participe au réaménagement du pont de Nogent dont les travaux ont démarré fin mars. Il s'agit d'améliorer les conditions de circulation sur un ouvrage qui supporte un trafic de 80 000 véhicules quotidiens. Le Département contribue au projet en finançant entièrement la réalisation de passerelles piétons-cyclistes qui enjambreront la Marne et seront prolongées par des cheminements au-dessus de l'autoroute. Isolés et protégés du flux routier par des écrans antibruits, ils desserviront les quartiers d'habitation, les berges réaménagées et le parc départemental du Tremblay.

Enfin, l'action du Conseil départemental a permis le démarrage, en 2014, du chantier de déviation de la RN 19, autour de Boissy. Cette opération d'envergure nécessite un investissement public de 180 millions d'euros. ■

POUR EN SAVOIR PLUS : www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr



Perspective de la passerelle du pont de Nogent.

LES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS

◆ La part de la voiture dans les déplacements des Val-de-Marnaises et Val-de-Marnais a diminué régulièrement au cours des quinze dernières années. Elle représente aujourd'hui 32,3 % des déplacements contre 44,8 % en 2001,

selon une enquête diligentée par le ministère des Transports. Cela s'est fait au profit de la marche à pied, passée de 32,5 % à 41 %, et du vélo, dont la part a quasiment triplé, passant de 0,7 à 2 %. La part des transports collectifs,

quant à elle, a gagné 3 points, passant de 20 à 23 % sur la même période. La mise en service de nouvelles lignes de métro, tramway, bus, devrait considérablement faire évoluer les pratiques dans les prochaines années.

Plus de
900 000

usagers seront à moins de 15 minutes d'une station de métro ou de RER.



Des espaces publics pour tous les usagers ont été réaménagés dans le secteur des avenues de l'Abbé-Déry et Paul-Vaillant-Couturier, à Vitry.

Associer les usagers

Pour favoriser les circulations douces et actives (marche, vélo, transports en commun), le Département recrée des espaces publics partagés et améliore leur accessibilité. Il s'appuie de plus en plus sur l'expertise des usagers.

« **Q**ui mieux qu'une personne aveugle ou handicapée peut dire si les aménagements réalisés sont adaptés à son usage ? » interroge d'emblée Françoise Cortois, cheffe de projet Accessibilité, Déplacements et Transports au Conseil départemental. Trottoirs, chaussées, traversées, stationnements, couloirs de bus... en septembre dernier, une visite était organisée, avec les associations, pour tester les nouveaux aménagements des avenues de l'Abbé-Roger-Derry et Paul-Vaillant-Couturier (RD 155), à Vitry. L'opération a

été réalisée en 2017, en lien avec la Ville, pour un coût de 2,9 millions d'euros. Comme pour beaucoup d'autres projets menés par la collectivité territoriale, les améliorations apportées sont conséquentes : trottoirs élargis, cheminements piétons réaménagés, couloirs de bus et pistes cyclables créés. L'éclairage public a été remplacé par des lanternes LED, plus efficaces et écologiques. Et comme plus de 2 100 autres dans le département, les arrêts de bus ont été mis aux normes, de même que les traversées piétonnes et les feux tricolores.

LA ROUTE COMME ESPACE À VIVRE

Il s'agit de favoriser et sécuriser les déplacements de tous les usagers dans l'espace public : piétons valides, personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. « Or, en fonction des matériaux utilisés ou des règles appliquées, il peut se produire des conflits d'usages », prévient Françoise Cortois. Exemple : des bordures de délimitation en granite, servant aux non-

voyants à se guider, peuvent se révéler problématiques pour des personnes âgées qui ont du mal à les franchir.

Au-delà des normes, le Département souhaite élaborer un guide de ces espaces publics afin qu'ils soient mieux partagés. La concertation publique, préalable à la réalisation des travaux, doit permettre de mieux identifier les besoins et pratiques avec les habitants, les associations ou les scolaires. « Ces expertises d'usage fournissent des retours d'expérience, utiles pour améliorer l'existant et enrichir les projets », précise la responsable.

Par ailleurs, à travers son plan de déplacements, le Département travaille à redonner des fonctions aux espaces publics dits résiduels de la voirie en milieu urbain. Cette réappropriation peut se faire à travers la création de jardins partagés, d'espaces de lecture et de loisirs. Des services innovants, comme les ateliers vélos et des bornes de charges électriques doivent également contribuer à transformer les routes en espaces à partager et à vivre. ■

POUR EN SAVOIR PLUS : valdemarne.fr rubrique Transports et Déplacements

Des améliorations à venir

Après avoir réaménagé plus de 40 km de routes depuis 2010, le Département poursuit son action d'amélioration de l'espace public. Plusieurs projets sont lancés prochainement, dont la poursuite de la transformation de la RD 160 à Chevilly-Larue et de la RD 127 à Gentilly aux bords du périphérique. Dans ce cadre, il maintient son objectif de faciliter les déplacements des piétons et personnes à mobilité réduite. Il finalisera, ainsi, d'ici 2020 son programme de mise en accessibilité des lignes de bus (plus de 2 500 arrêts). Afin d'améliorer la sécurité, il privilégiera la création de zones 30 et donnera la priorité aux piétons grâce à la gestion de feux tricolores (centre de pilotage Parcival), dans les centres urbains.

TÉMOIGNAGES



© M. LUMBROSO

Lucile Bouteiller

Cheffe d'opérations de voirie au Département

« Concilier tous les usages »

■ Les opérations de réaménagement des routes sont complexes. Elles obéissent à un long processus qui part des études au chantier en passant par des étapes de concertation. Il s'agit de concilier l'ensemble des usages et des fonctionnalités des voiries, avec l'objectif de mieux partager les voies et de redonner des espaces aux piétons et aux déplacements doux (vélos...). Et au-delà des voiries, l'insertion urbaine des aménagements est essentiel. Je l'ai constaté lors de l'opération de la RD 155, à Vitry, et sur les projets en cours de la RD 127, à Gentilly et RD 160 à Chevilly-Larue, les habitants expriment le besoin d'avoir plus de nature et d'espace pour les promenades.



© T. BORREDON

Jean-Marc Alric

Représentant de l'Association des paralysés de France 94

« Mieux se déplacer »

■ Je suis régulièrement associé par le Département pour donner un avis sur ses aménagements de voirie. Pour les personnes en fauteuil roulant, et pour toutes celles qui ont une mobilité réduite, des améliorations ont été apportées. Les traversées piétonnes sont surélevées, ce qui permet de réduire la vitesse des voitures et de mettre le trottoir sur le même niveau que la chaussée. Les stationnements voitures sont redéfinis, afin d'éviter les stationnements à cheval sur les trottoirs. Il reste que ces derniers sont encombrés par les poubelles, vélos ou scooters. Côté bus, les arrêts sont mieux adaptés pour faciliter notre accès, mais les palettes des véhicules sont parfois défailtantes.



DR

Monique Abraham

Présidente de l'association Métro-Rigollot Val-de-Fontenay

« Un prolongement attendu »

■ Notre association, créée en 2005, milite pour le prolongement de la ligne 1 de métro de Château-de-Vincennes à Val-de-Fontenay. Mais cette desserte est attendue depuis bien plus longtemps. Elle permettra de relier le pôle important de Val-de-Fontenay, de soulager le RER A et de desservir Vincennes, Montreuil, Fontenay-sous-Bois mais aussi les villes voisines de Rosny, Le Perreux et Neuilly-Plaisance. Le tracé comportera trois nouvelles stations : les Rigollots, les Grands-Pêchers et Val-de-Fontenay. L'enquête publique aura lieu en 2018. Nous militons pour que la mise en service, prévue à l'horizon 2030 comme pour la ligne 15 Est du Grand Paris Express, soit avancée à 2025.



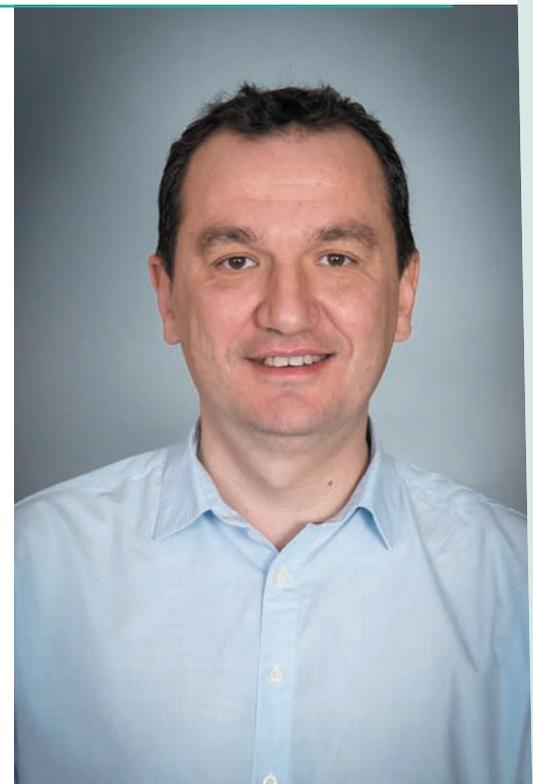
Pierre Garzon Vice-président du Conseil départemental en charge des Transports, des Déplacements et des Infrastructures routières

« Pour une mobilité sociale et écologique »

■ Après la création du métro parisien à la fin du XIX^e siècle et celle des lignes de RER dans les années 1970, le Grand Paris Express sera la troisième évolution majeure des transports collectifs en Île-de-France. En Val-de-Marne, cela se traduit par l'arrivée des lignes de métro 14 et 15, mais aussi la création d'infrastructures de transports en commun comme Altival, le Tzen 5, le tramway T9 qui remplacera la ligne 183, l'une des plus fréquentées de France, et le Téléval, premier téléphérique urbain d'Île-de-France.

Ces projets sont autant de victoires remportées grâce à la mobilisation des Val-de-Marnais.e.s. Pour renforcer cette dynamique en faveur d'une mobilité socialement avantageuse et écologiquement vertueuse, nous voulons développer les pistes cyclables et les stationnements vélos, tout en continuant à réaménager les « points noirs » qui drainent une circulation très dense et ne sont pas assez sûrs pour les piétons et les cyclistes. Deux passerelles, à Nogent-sur-Marne et à Choisy-le-Roi, seront créées pour répondre à ce problème.

Nous voulons, enfin, renforcer la mobilité de tous, notamment des plus vulnérables. Pour y arriver, nous rendrons accessibles tous les arrêts de bus aux personnes en situation de handicap. Dans la même logique, nous soutenons financièrement les jeunes et les retraités pour l'achat d'abonnements aux transports en commun (Imagine R et Améthyste), deux dispositifs uniques dont seuls les Val-de-Marnais.e.s bénéficient déjà. Nous tenons nos engagements et nous investissons pour l'avenir, pour un département utile et solidaire qui améliore le cadre de vie des Val-de-Marnais.e.s.



© A. BACHELLIER



Les futures lignes 14 et 15 du Grand Paris Express accueilleront un métro automatique.

Des transports interconnectés

Le Grand Paris Express améliorera les déplacements des Val-de-Marnais, avec deux lignes et dix-sept nouvelles gares. Il sera encore plus performant lorsqu'il sera relié au réseau complémentaire de transports collectifs du territoire.

Ce 3 février marquera, au parc du Plateau de Champigny, le démarrage des travaux de creusement du premier tunnel de la ligne 15 Sud. Il fera la jonction avec le site de maintenance et de remisage situé à environ 2 km. Progressivement, dix tunneliers seront en action pour réaliser les 33 km de la première ligne du Grand Paris Express (GPE) entre Pont-de-Sèvres et Noisy-Champ, à l'horizon 2022. Une liaison de banlieue à banlieue qui a été

portée par l'association Orbival, il y a plus de dix ans. Elle sera complétée par le prolongement de la ligne 14 du métro jusqu'à l'aéroport d'Orly, dont les travaux démarrent. Ce sont ainsi dix-sept nouvelles gares qui seront mises en service. Elles s'inscrivent dans le vaste réseau de 200 km de lignes et 68 nouvelles stations en 2030.

ASSURER LES CORRESPONDANCES

Une nouvelle révolution des transports franciliens, après la création du métro et des RER au siècle dernier. Plus de 900 000 Val-de-Marnais seront concernés par des temps de trajet très réduits : Cachan - Créteil en dix minutes, contre plus d'une heure aujourd'hui via plusieurs bus ou un détour par Paris.

Or, pour être utile à l'ensemble du territoire, le GPE devra être maillé avec un réseau complémentaire de transports collectifs. Plusieurs projets de liaisons structurantes soutenus par le Département doivent assurer cette intermodalité. Le bus en site propre Altival entre Noisy - Mont-d'Est et Ormesson doit permettre aux habitants

des quartiers du Bois-l'Abbé et des Mordacs de rejoindre en quelques minutes la future station Bry-Villiers-Champigny, en interconnexion avec les RER A et E. L'enquête publique est prévue fin 2018 pour une mise en service à l'horizon 2022. De même, le TZen5, nouvelle génération de bus biarticulés, irriguera les quartiers et centres d'activités d'Ivry et Vitry, en correspondance avec le métro et le RER C aux Ardoines. De son côté, le Tram T9 croisera le GPE à Vitry-Centre et le RER C à Orly, en desservant les quartiers du Grand Ensemble. Enfin, Le Téléval, premier téléphérique urbain en Île-de-France, entre Créteil et Villeneuve-Saint-Georges, désenclavera le sud du Département pour relier la ligne 8 du métro.

Au-delà, ce sont aussi de nombreuses lignes de bus qui assurent une desserte fine des quartiers qui devront être restructurées. Pour que correspondance rime vraiment avec performance, il s'agit d'anticiper les besoins d'espaces de stationnement des bus, au sein de pôles multimodaux autour des gares. ■

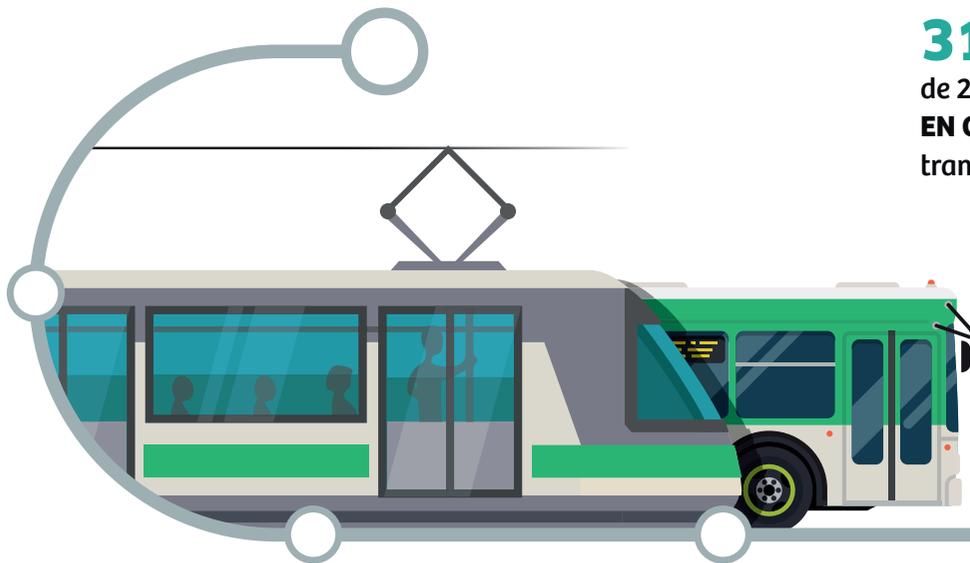
POUR EN SAVOIR PLUS : societedugrandparis.fr

Lignes 7 et 8 en rénovation

En attendant le nouveau réseau, des améliorations sur les lignes de métro actuelles sont en cours de réalisation. Après le RER A, un programme de rénovation des rames est engagé sur les lignes 7 et 8 qui font partie des plus fréquentées et des plus anciennes. Ces deux lignes seront en correspondance avec le Grand Paris Express à Villejuif - Louis-Aragon et à Créteil-L'Échat. Une convention de financement pour un montant de 59 millions d'euros a été approuvée par Île-de-France Mobilités l'an dernier. Elle concerne des travaux de rénovation technique et la remise à neuf de l'intérieur des trains MF77. Une première étape est actuellement menée sur quinze rames de la ligne 8 du métro, jusqu'à la mi-2018. Une seconde est prévue sur les 71 rames de la ligne 7, de mi-2018 à 2022. Début janvier, Île-de-France Mobilités a demandé à la RATP d'avancer le calendrier à fin 2021.

POUR EN SAVOIR PLUS : iledefrance-mobilites.fr

LE DÉPARTEMENT INVESTIT POUR TOUS LES DÉPLACEMENTS



313 millions d'€

de 2010 à 2017 pour les **TRANSPORTS EN COMMUN** : bus en site propre, tramways, arrivée du métro.

38,1 millions d'€

de participation à Île-de-France Mobilités en 2017 (soit +14,8% par rapport à 2016).

50 millions d'€

de 2010 à 2017 pour le **DÉVELOPPEMENT DU VÉLO** : 120 km de pistes cyclables, franchissements de coupures urbaines, 1 800 stationnements supplémentaires.



193 millions d'€

de 2010 à 2017 pour le **RÉAMÉNAGEMENT DES ROUTES** : élargissement, cheminements et traversées piétonnes sécurisées, mise aux normes des arrêts de bus, aménagements urbains et plantation d'arbres.

SOLUTION DU NUMÉRO 352

MOTS FLÉCHÉS

Thématique : vœux

	S	E	T	E	T					
B	O	N	N	E	A	N	N	E		
F	I	T	L	I	C	O	L			
B	C	A	P	R	I	C	O	R	N	E
J	O	I	E	P	E	P		E	P	
N	R	E	E	R	S	M	S	H		
C	H	A	N	C	E	G	A	I	M	O
E	T	E	L	O	R	S	F	A	N	
V	U	A	A	M	E	S	S	A	G	E
R	O	U	T	E	C	A	R	T	E	

SUDOKU

3	4	2	9	8	6	1	7	5
7	8	5	2	4	1	3	9	6
1	9	6	7	5	3	4	2	8
8	6	4	5	3	9	2	1	7
2	3	1	6	7	8	9	5	4
9	5	7	4	1	2	8	6	3
6	1	3	8	9	5	7	4	2
4	2	8	1	6	7	5	3	9
5	7	9	3	2	4	6	8	1

« C'est en cette année que le domaine de Choisy est acheté par le roi Louis XV. Il donnera au village où est situé ce château le nom de Choisy-le-Roi. »

Année à trouver : 1 7 3 9

EN NOS VILLES

M	A	I	S	O	N	S	A	L	F	O	R	T				
I	V	R	Y	S	U	R	S	E	I	N	E					
N	O	G	E	N	T	S	U	R	M	A	R	N	E			
F	R	E	S	N	E	S										
L	E	P	E	R	R	E	U	X	S	U	R	M	A	R	N	E
F	O	N	T	E	N	A	Y	S	O	U	S	B	O	I	S	

« C'est dans cette ville que, l'ex animateur du Jeu des Mille Francs sur France-Inter, Lucien Jenness (plus connu sous le nom de Lucien Jeunesse) vit le jour. »

Mot mystérieux :

A	L	F	O	R	T	V	I	L	L	E
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

MOTS-FLÉCHÉS Thématique : transports et déplacements

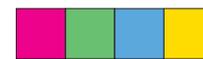
	Modèle réduit de locomotion	Donne les gros titres	Trois lettres moins polluantes	Le nerf des transports ?	Sera (des)serui par un express
		Peut-être piétonne		On le préfère pur	
		Cri dans la douleur	Ensemble d'un parcours		
		Au plancher d'un bus	Permet l'accès aux trains		
Métro de banlieue	Boîte à suffrages	Double négation	Diffuse de manière imagée	A été inauguré en 1977	Qui n'est pas sûre
			Pour conduite ou mobilité		Au moins, c'est dit
				Inclinaison	À changer impérativement
Échec total	Ancêtre d'un deux-roues		Avec le passe Navigo	Composants du téléphérique	Concentré de chercheurs
		Laisse sans réaction	Fait le trajet	Palpable	
		C'est toute une époque	Faisait écumer	Joli mois	Tête de proue
Avance à la chaîne	Pourvue de rails		Pour en dire davantage	Transmission	Adapté au tout-terrain
				Quatre-roues	
			Assurent des liaisons		
Article pour usagers			À acheter avant le départ		A inspiré Baudelaire (E.-)

SUDOKU

Remplissez chaque grille avec des chiffres de 1 à 9, afin que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de neuf cases contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

Lorsque vous aurez trouvé l'ensemble des chiffres de cette grille et reporté ceux contenus dans les cases de couleur à l'intérieur de la frise ci-dessous, vous obtiendrez un nombre répondant à la définition suivante :

« Année durant laquelle le pavillon Baltard, bâtiment emblématique du cœur de Paris et des Halles, fut transféré à Nogent-sur-Marne. »



EN NOS VILLES

La grille ci-jointe est constituée en chacune de ses lignes horizontales d'une localité du Val-de-Marne qu'il convient de retrouver en vous aidant des définitions (six en tout).

Après avoir découvert et reporté une à une chacune de ces lettres contenues dans les cases de couleur rouge à l'intérieur de cette même frise, apparaîtra ensuite une autre localité répondant à la définition suivante :

« C'est dans cette ville qu'est né le 14 avril 1912 le célèbre photographe Robert Doisneau. »

Pour vous aider, sachez que ce nom contient trois voyelles et cinq consonnes (dont une en double).

	5	3		2	3	3	2	
		2	4	2	5	6		
		3	1	5				
		3	4	2	3		7	
		6	7					
		6	2	3	4		3	

1	2	3	4	5	6	6	7
---	---	---	---	---	---	---	---

- C'est la deuxième commune la plus densément peuplée de France.
- Localité desservie par quatre stations de la ligne 8 du métro de Paris.
- Sur son blason figure une fontaine déversant son eau dans trois bassins l'un sur l'autre, le tout surmonté d'un arc-en-ciel.
- Possède un maillage routier de près de 86 km répartis sur 309 voies.
- Est jumelée avec Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) depuis 1973.
- Le rappeur Guizmo y a vécu une partie de sa jeunesse, dans le quartier des Polonais.

Rouge de plaisir



* J'ai reçu le livre *Rouge* offert pour la naissance de ma fille. Quelle surprise ! Merci pour ce livre. Cela m'a fait très plaisir et l'ouvrage est très beau.

Nadia.F/Ablon-sur-Seine

UN ÉVEIL EN COULEURS



◆ Merci pour le livre de Michel Galvin, adressé à mon fils pour sa naissance. Je suis certaine qu'il prendra un grand plaisir à contempler chacune de ses pages qui, par ses couleurs, l'interpelleront, contribuera à son éveil et à écouter l'histoire. C'est une belle attention du Département.

Jessy.E/Chevilly-Larue

Grand secours

* Les services du Conseil départemental m'ont adressé le renouvellement de la gratuité du titre de transport Améthyste. Cela va me permettre d'aller visiter des personnes âgées et malades. C'est une aide financière qui m'est d'un grand secours en ces temps où nos retraites augmentent peu...

Bernadette.R/Vincennes



Améthyste : félicitations mais comment faire ?

3994



◆ C'est avec une grande joie que je constate que les retraité.e.s vont bénéficier du tarif à 50 % du pass Navigo... toutes mes félicitations à l'équipe du Département qui a mené ce projet à bien, au prix de beaucoup de travail. Hélas, moi-même et d'autres retraité.e.s ne sommes pas équipé.e.s d'internet et nous n'avons personne dans notre entourage pouvant nous aider.

Que faire ?

Anne-Lise A/Charenton-Le-Pont

LA RÉDACTION : Merci pour votre courrier. Depuis le début de l'année, de nombreux et nombreuses retraité.e.s impossibles ont déjà utilisé le mode d'inscription en ligne sur le site du Département pour bénéficier de cette nouvelle aide départementale. Concernant les personnes qui n'ont pas internet, il leur est proposé de contacter le 39 94 et de laisser leurs coordonnées. Les services départementaux leur proposeront un rendez-vous pour les aider dans leurs démarches. Le Département et ses agents sont pleinement mobilisés pour vous rendre le meilleur service possible.

Si vous ne recevez pas le magazine du Conseil départemental, vous pouvez nous l'indiquer en remplissant le formulaire sur valdemarne.fr ou en contactant Chantal Chaabi : 01 43 99 71 33 ou chantal.chaabi@valdemarne.fr

Envoyez vos courriers à
Val de Marne

→ Vous avez un avis, une critique, un coup de cœur... ces pages sont les vôtres !

Écrivez-nous à cvm@valdemarne.fr ou par courrier à **Val de Marne**, magazine du Conseil départemental, hôtel du département, 94054 Créteil cedex.



© M. LUMBROSO

SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2017

Engagements pris, engagements tenus

Le plan départemental pour la création de 500 places supplémentaires dans les crèches départementales a été voté, ainsi que l'extension du forfait Améthyste pour tous les retraités val-de-marnais.

C'est une séance importante qui s'est tenue à quelques jours de la fin de l'année. En effet, deux des engagements pris par la majorité en 2015 ont été adoptés. Le premier concerne la création de 500 places supplémentaires en crèches départementales, avec la programmation pluriannuelle de ce projet ambitieux et le calendrier des premières réalisations. Le Département gère actuel-

lement 4 500 berceaux et contribue à hauteur de 30 % à l'offre d'accueil collective dans le Val-de-Marne, avec 76 crèches départementales. Malgré les contraintes financières imposées par l'État, ce plan marque le volontarisme du Département dans un champ de compétences non obligatoires, et en fait une quasi exception en France.

Les premiers projets permettront la création de 90 nouvelles places sur Orly, Fontenay-sous-Bois, Chevilly-Larue, Ivry-sur-Seine, à l'occasion de la reconstruction de crèches. Le nombre de berceaux passera de 230 à 320. Une 77^e crèche départementale intercommunale de 60 places verra le jour au Plessis-Tréville, fin 2019. Elle accueillera des enfants de Chennevières-sur-Marne. Des études ont été lancées pour la création ou l'extension de nouvelles crèches dans d'autres communes

du département. Au total, 560 places supplémentaires pourraient voir le jour d'ici 2021.

Améthyste pour tous les retraités

Autre engagement fort et tenu par la majorité départementale, celui de l'extension du forfait Améthyste à tous les retraités val-de-marnais. Depuis le 1^{er} janvier 2018, les retraités imposables résidant dans le Val-de-Marne peuvent voyager sur l'ensemble du réseau de transport en commun francilien à un coût réduit de 50 % du pass Navigo. Ce dispositif vient s'ajouter au forfait Améthyste existant pour les retraités non imposables, dont le montant s'élève à 25 euros par an.

Cette mesure est la première de ce type en Île-de-France. Elle témoigne, une nouvelle fois, du volontarisme du Département à être utile à tous, à l'heure où certains souhaitent le voir disparaître. Cette extension du forfait Améthyste représente un effort financier de plus d'1,5 million d'euros pour la collectivité. Elle devrait bénéficier, cette année, à 9 000 Val-de-Marnais.

Cette nouvelle offre portera donc à plus de 58 000 le nombre de retraités titulaires d'un titre de transport, dont le coût sera totalement ou partiellement compensé par le Conseil départemental en 2018.

■ CLAUDE BARDAVID

500

C'est le nombre de places supplémentaires en crèches départementales qui seront créées d'ici 2021.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Lors de cette dernière séance de l'année, les rapports suivants ont été adoptés.



Habitat

L'assemblée a pris connaissance du bilan 2010-2016 de la politique départementale de l'habitat. Celui-ci fait apparaître un haut niveau d'investissement de 192,8 millions d'euros - soit en moyenne 27,5 millions par an - et de 8,5 millions d'euros en fonctionnement. L'évolution proposée passera par des aides au logement social adaptées aux besoins des habitants, des territoires et des bailleurs sociaux, en tenant compte de la nature des opérations. Il a été décidé d'instaurer des primes au développement durable afin de valoriser la qualité des programmes de construction ou de réhabilitation.

Solidarité

Le Département entend maintenir une offre à la fois sociale et professionnelle, capable de proposer des parcours à tous les Val-de-Marnais fragilisés par la crise. Le fonds unique de solidarité dispose 6,7 millions d'euros. Désormais, un formulaire unique d'aide financière remplacera les quatorze existants. Quant aux délais d'attribution, ils sont raccourcis grâce à une application informatique unique.

Assainissement

Le service Assainissement du Département entretient et améliore quelque 967 km de réseau et 152 stations électromécaniques. La redevance départementale d'assainissement est la principale recette permettant de financer les dépenses de gestion des eaux usées. En 2018, grâce à des recettes exceptionnelles et des efforts de gestion d'exploitation, il n'y aura aucune augmentation au taux de cette redevance qui est donc maintenu à 0,5517 euro (hors taxes), soit pour un foyer moyen consommant 120 m³ / an 66,20 euros hors taxes par an.



VOEUX ADOPTÉS

LOYERS DE RÉFÉRENCE

Considérant l'annulation en novembre 2017 par le tribunal administratif de Paris de l'encadrement des loyers dans la capitale, au motif que le préfet avait commis une « erreur de droit » et que, depuis, la mise en place de l'encadrement des loyers est contenue à 1 % par an, le Conseil départemental prend acte de cette annonce. Il demande que le Gouvernement fasse appel de ce jugement dans les plus brefs délais, comme il l'a annoncé.

TRANSPORTS PUBLICS

Le Conseil départemental réaffirme son attachement à l'accès de tous à un service public de qualité et demande que le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités confirme la possibilité pour l'opérateur public historique de la ligne (RATP EPIC) de répondre à l'appel d'offres et de poursuivre, ainsi, l'exploitation du T9 après la réalisation du tramway sur la ligne RATP 183.

GRAND PARIS EXPRESS

Le Conseil départemental demande que le financement et le calendrier du chantier du Grand Paris Express soient confirmés. Il souhaite que les engagements initiaux soient respectés, s'agissant de ce projet de transport collectif en Val-de-Marne.

ET AUSSI :

L'ACTIVITÉ DE GREFFE HÉPATIQUE À HENRI-MONDOR MENACÉE

◆ Les élus départementaux ont adopté un vœu s'opposant au projet de fermeture de la transplantation hépatique du groupement hospitalier universitaire (GHU) Henri-Mondor, à Créteil. L'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP)

envisage de fermer ce service et de le transférer à l'hôpital Paul-Brousse, à Villejuif. Cette fermeture complexifierait le parcours de soins des patients. Une telle décision fragiliserait l'ensemble de la chirurgie hépatique digestive du GHU, avec des conséquences

majeures sur d'autres activités importantes du GHU. Elle entraînerait la suppression de nombreux emplois directs ou indirects. Considérant l'opposition des représentants de la communauté médicale et l'absence de concertation envers les agents, les élus

locaux et les usagers, le Conseil départemental s'oppose donc à ce projet de l'AP-HP et demande un moratoire immédiat. Le vœu exige qu'une délégation d'élus soit reçue par la ministre de la Santé et les autorités compétentes.



LES RÉPUBLICAINS – VAL-DE-MARNE AUTREMENT



Soutien aux forces de l'ordre : Les paroles ne suffisent plus !

Le début de l'année 2018 a été hélas marqué par une vague de violences à l'égard des forces de l'ordre, en particulier dans notre département, à Champigny-sur-Marne, où dans la nuit du Réveillon, deux policiers ont été sauvagement agressés.

Quand un policier ou un gendarme est agressé, c'est la République toute entière qui est défiée. Ce principe a été rappelé par de nombreux responsables politiques ces derniers jours.

Cependant, au-delà de l'indignation collective de l'instant, il est temps que la République cesse de renoncer face à ce sentiment d'impunité qui règne dans certains quartiers.

La défense de nos forces de l'ordre doit être un combat quotidien et non un beau slogan qui revient seulement après chaque nouvelle agression.

Défendre les forces de l'ordre au quotidien, c'est d'abord rappeler qu'ils sont les « gardiens de la paix ». Ils ont ainsi pour double mission de garantir l'ordre républicain mais aussi d'assurer la protection des personnes et des biens.

Défendre les forces de l'ordre au quotidien, c'est **leur donner les moyens d'exercer leur mission dans de bonnes conditions**. C'est pour cela que nous nous sommes opposés à l'Etat en mars 2017 quand il menaçait de supprimer la moitié des commissariats de Police du Département.

Grace à la mobilisation des élus, cette réforme semble abandonnée, mais nous devons nous montrer vigilants sur ce sujet, afin qu'à tout le moins les effectifs de Police

du Val-de-Marne ne diminuent pas et mieux, qu'ils soient augmentés.

Alors que le Préfet du Val-de-Marne a annoncé que les villes de Créteil et de Bonneuil-sur-Marne bénéficieront du tout nouveau dispositif de « police de la sécurité du quotidien », nous veillerons à ce que cela ne soit pas un simple redéploiement des forces de l'ordre sur le territoire. Il serait en effet inadmissible que pour déployer la Police dite de proximité, l'Etat se contente simplement d'affecter à cette mission particulière des agents qui sont déjà mobilisés ailleurs pour protéger les Val-de-Marnais. Le gouvernement ne doit pas, comme à son habitude, déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Défendre les forces de l'ordre au quotidien c'est aussi affirmer que **rien ne saurait excuser l'agression d'un policier, d'un gendarme ou d'un pompier**. À ce titre, nous soutenons le rétablissement des peines planchers pour les agressions commises contre un policier, un gendarme ou toute autre personne dépositaire de l'autorité publique. Par ailleurs, il ne doit plus y avoir aucun aménagement de peine pour les condamnations qui en découlent.

Défendre les forces de l'ordre au quotidien, c'est **sortir de l'angélisme face à une réalité inquiétante**. Non ! Lorsque le bilan de la nuit de Réveillon fait état de 8 policiers et 3 gendarmes blessés, 1031 véhicules brûlés, on ne peut pas dire que les festivités « se sont bien passées » comme l'affirme le ministre de l'Intérieur.

Défendre les forces de l'ordre au quotidien c'est **dénoncer l'ensemble des provocations qui leur sont faites**. Comment peut-on

accepter qu'une organisation syndicale bien connue et financée par de l'argent public se permette d'édiater des affiches montrant une matraque et un insigne de CRS près d'une flaque de sang, avec pour titre « la police doit protéger les citoyens et non les frapper » ou encore « Stop à la répression » ? Ces campagnes de communication, mettant en cause le travail des policiers qui parfois risquent leur vie pour protéger la nôtre, sont indignes.

Défendre les forces de l'ordre au quotidien c'est enfin refuser de subventionner avec de l'argent public des manifestations auxquelles participent des associations ouvertement anti-police. Rappelons que c'est grâce à l'intervention de notre groupe en 2016, que l'exécutif départemental avait décidé de retirer la subvention qu'il souhaitait accorder au « Festival de la banlieue » organisé par la ville de Villeneuve-Saint-Georges qui accueillait un collectif appelé « Urgence notre police assassine ! ».

La défense de nos forces de l'ordre doit donc être un combat quotidien. C'est en tout cas le sens de l'engagement de notre groupe. ■

Olivier CAPITANIO, Jean-Daniel AMSLER, Karine BASTIER, Paul BAZIN, Fernand BERSON, Laurence COULON, Chantal DURAND, Hervé GICQUEL, Emmanuel GILLES de la LONDE, Pierre-Jean GRAVELLE, Patricia KORCHEF-LAMBERT, Françoise LECOUFFLE, Jean-François LE HELLOCO, Deborah MÜNZER, Marie-France PARRAIN, Marie-Christine SÉGUI, Nicolas TRYZNA, Julien WEIL, Métin YAVUZ

Écrivez-nous sur : groupe-lesrepublicains-valdemarne-autrement@valdemarne.fr

Réseaux sociaux : Likez et faites liker notre page www.facebook.com/94autrement



GROUPE FRONT
DE GAUCHE
PARTI COMMUNISTE
FRANÇAIS - PARTI DE
GAUCHE - CITOYENS



© A. BACHELLIER

Alain Audhéon

Conseiller départemental

Canton de Champigny-sur-Marne /
Chenneviers-sur-Marne

Maintien de l'activité de chirurgie hépatique au GHU Mondor

Le droit à la santé pour tous est l'une des plus importantes missions du service public. Pourtant, le secteur de la santé, et particulièrement le secteur hospitalier, est la cible récurrente, depuis vingt ans, des politiques de réduction de la dépense publique.

Baïsse de moyens, des effectifs, fermetures de services, heures supplémentaires non payées, pression sur les personnels, conditions d'accueil du public dégradées... Comme dans d'autres services publics (postes, police, etc.), les conséquences des politiques d'austérité sont visibles et massives.

Aujourd'hui, ce sont encore ces choix politiques qui impliquent, selon la direction de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), la fermeture du service de greffe hépatique de l'hôpital Henri-Mondor de Créteil. Six ans après une très large mobilisation pour le maintien du service de chirurgie cardiaque qui s'est traduite par un premier combat victorieux, la direction de l'AP-HP, menée par l'ancien ministre Martin Hirsch, entend supprimer un des quatre sites de transplantation hépatique qu'elle gère. Dans ce cadre, Mondor est menacé car, selon l'AP-HP, il n'y aurait pas assez de malades greffés ! Une véritable ineptie, tirée de chiffres et de tableaux de rentabilité, en contradiction avec les besoins de santé dans notre département. En effet, cette volonté se manifeste alors même que l'Agence régionale de santé (ARS) s'apprête, au contraire, à préco-

niser de créer un site supplémentaire de greffe hépatique en Île-de-France, reconnaissant ainsi le manque de structures sur cette question.

Cette nouvelle décision autoritaire et brutale met à mal la recherche et la santé publique des populations, car elle conduirait par ricochet à remettre en cause d'autres structures hospitalières en Val-de-Marne. Réduire les chirurgies cardiaque et hépatique, c'est remettre en cause toute la chirurgie, la formation universitaire, la recherche médicale, affaiblir la réponse de proximité aux besoins de soins dont les enjeux de santé publique pour les populations...

Fermer ce service réduirait, en outre, l'attractivité de l'hôpital pour les étudiant.e.s et enseignant.e.s de l'université Paris-Est - Créteil (UPEC), menaçant à terme la pérennité des enseignements au CHU de Mondor. De plus, cela risque de remettre en cause la réalisation du nouveau bâtiment « RBI » (réanimation, bloc, interventionnel) à Mondor, dont la livraison est prévue en 2020. Cette structure de pointe (21 salles d'opération, 55 lits en réanimation, salles d'imagerie, etc.) est pourtant très attendue par la communauté hospitalière.

La communauté hospitalière de Henri-Mondor s'est déjà largement exprimée : la transplantation hépatique est « stratégique », selon la commission médicale du groupement hospitalier. Le conseil de surveillance a, lui, émis un vœu rejetant le projet de l'AP-HP.

Il est temps que soient entendus les personnels et les usagers de l'hôpital Henri-Mondor, les élu.e.s du département de toutes sensibilités politiques (adoption d'un vœu à l'unanimité lors de la séance du Conseil départemental le 18 décembre), les déjà 10 000 signataires de la pétition en ligne sur le site *change.org* « Maintien des services de chirurgie hépatique et cardiaque au GHU Mondor et Chenevier ».

Les élu.e.s du groupe Front de Gauche du conseil départemental du Val-de-Marne, appellent solennellement Madame Buzyn, ministre de la Santé et autorité de tutelle de l'AP-HP, à retirer, sans délais, le projet de suppression du service de greffe hépatique de Mondor, et soutiennent l'ensemble des actions pour développer le service public hospitalier dans notre département. ■

Contacts :
groupe-fdg@valdemarne.fr
Groupefdg94@gmail.com
www.valdemarne-ensemble.fr



**GROUPE
SOCIALISTE ET
RÉPUBLICAIN**



© M. LUMBROSO

Réforme territoriale : pas de progrès sans décentralisation

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ignorons encore les projets précis du Gouvernement quant à la future réforme territoriale. La presse s'est fait écho d'un scénario visant à supprimer les départements de petite couronne. Cette idée, non concertée, et qui n'est pas la traduction d'une réflexion sur l'efficacité de nos institutions, nous nous y opposons fermement.

Nous y sommes d'autant plus opposés qu'à notre sens, une telle réforme irait à contresens de l'histoire de notre pays. Depuis la Révolution, et c'est aujourd'hui inscrit au premier article de notre Constitution, nous nous efforçons d'avoir une organisation décentralisée. La réforme voulue par l'exécutif vise, au contraire, à recentraliser le pouvoir, à éloigner les citoyens des décisions, et à priver de légitimité démocratique ceux qui exercent les pouvoirs locaux.

Au fil des réformes et à force de remises en cause systématiques, on aurait presque réussi à faire oublier ce qu'est la décentralisation, pourquoi notre pays est organisé ainsi et quels en sont les bénéfices.

La décentralisation est au cœur de la vision des socialistes de l'État, du rapport au pouvoir, de la citoyenneté et de la démocratie. La décentralisation c'est l'organisation de notre pays par laquelle on considère que les décisions publiques,

l'action publique et politique doivent être prises au plus près de ceux qui sont directement concernés par ces décisions. C'est dans cet esprit que notre pays s'est doté d'assemblées territoriales élues au suffrage universel direct : communes, départements et régions. La répartition des compétences entre ces différents échelons s'est alors faite selon une logique de subsidiarité : quel est l'échelon le plus adapté pour gérer tel ou tel service public ? À quel niveau les citoyens seront-ils au plus près de la décision publique ? L'enseignement est un bon exemple de ce principe. Nous avons fait le constat que plus on avance dans son parcours scolaire, plus on a tendance, du fait des différents choix d'orientations, à s'éloigner de son lieu de résidence. C'est ainsi que l'aménagement des écoles primaires fut confié aux communes, les collèges aux départements et les lycées aux régions.

Rapprocher le citoyen de la décision et de l'action publique, c'est l'esprit même de la décentralisation. Cela suppose deux choses. D'une part, il faut des collectivités à taille humaine, de sorte que l'on puisse appréhender leurs frontières, leurs zones géographiques, comme pour une ville ou un département, dont on perçoit la logique territoriale. D'autre part, il faut que les citoyens élisent directement leurs représentants au sein de ces collectivités. C'est le cas aujourd'hui pour les communes, département et régions.

Alors, si une réforme territoriale est nécessaire, elle doit impérativement s'inscrire dans le sens du progrès, pour plus de démocratie locale et une meilleure autonomie des collectivités.

Comment peut-on sérieusement faire croire qu'un système, inspiré des anciens districts, dans lequel les décisions publiques locales seraient prises par des personnes non élues au suffrage universel direct constituerait un progrès ? Sans suffrage universel, il n'y a pas de politique, il n'y a que de la gestion comptable. Sans suffrage universel, il n'y a aucun compte à rendre aux citoyens. Sans suffrage universel, il n'y a ni collectivités, ni décentralisation. C'est pourtant ce qu'il risque malheureusement de nous être imposé !

Il faut pour notre pays et l'Île-de-France une réforme qui soit concertée avec les premier.e.s concerné.e.s, les élu.e.s et les habitant.e.s. Nous resterons opposés à toute réforme qui n'ira pas dans le sens du progrès social, écologique et démocratique. ■

Retrouvez l'actualité du groupe des élus socialistes et républicains du Conseil départemental sur :

Facebook : <https://www.facebook.com/gsr.valdemarne>

Twitter : @GSRCD94

Tumblr : <http://groupesocialisterepublicain94.tumblr.com>



GROUPE CENTRISTE
ET INDÉPENDANT

© A. BACHELLIER



Dominique Le Bideau

Conseillère départementale
de Vincennes – Saint-Mandé

Première adjointe au maire de Vincennes

Présidente du groupe Centriste
et Indépendant

Renoncement du Gouvernement à la candidature de La France à l'Exposition universelle de 2025 !

1 25 ans après la construction de la Tour Eiffel, la France était de nouveau candidate à l'Exposition universelle. Après plusieurs années de mobilisation avec les étudiants, les chercheurs, les entreprises, les parlementaires et de très nombreux élus locaux, la candidature de la France était portée officiellement, en décembre, auprès du Bureau international des expositions (BIE). Notre groupe avait soutenu l'implantation du site d'exposition dans le Val-de-Marne, aux côtés des élus porteurs du projet de la Région Île-de-France.

Nous apprenons lors de la mise sous presse de cette tribune, le renoncement à cette candidature par le Premier ministre.

Nous regrettons cette décision surprenante sur la forme et décevante sur le fond.

L'Exposition universelle était le projet des optimistes, des acteurs engagés dans la révolution numérique et technologique, convaincus que celle-ci offrait des chances inédites de développement pour nos sociétés modernes.

L'organisation d'une Exposition universelle sur le territoire francilien était une opportunité concrète autour de laquelle tous les élus locaux mais aussi les universitaires, les entrepreneurs et de nombreux citoyens s'étaient mobilisés. Un tel événement était à la fois vecteur d'innovations et mobilisateur d'énergies créatrices, un facteur de croissance économique et un accélérateur des grands projets de transports et de transition écologique engagés sur nos territoires.

Les nombreuses études déjà réalisées estimaient que les retombées économiques d'un tel événement se seraient élevées à 25 milliards d'euros pour la France et auraient créé près de 155 000 emplois, soit un gain de 0,4 point de croissance. C'était une opportunité pour notre pays et pour l'économie francilienne. L'Exposition universelle était également une vitrine exceptionnelle avec près de 40 millions de visiteurs venus du monde entier.

Les deux candidatures, l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques et l'Exposition universelle n'étaient pas incompatibles.

Ces deux projets fédérateurs et mobilisateurs ne souffraient d'aucune concurrence entre eux puisqu'ils ne s'adressaient pas au même public et étaient de nature bien distincte. Ils auraient accéléré les grands projets d'aménagement et de transport en Île-de-France.

L'Exposition universelle reposait sur la mobilisation de toute la France pour exprimer à la fois notre fierté, notre ambition et notre ouverture sur le monde.

La décision unilatérale du Gouvernement repose, encore une fois, sur une auto-contrainte budgétaire sans prendre en compte les conséquences économiques et financières d'un tel renoncement. Elle contredit la communication volontariste des gouvernants de placer la France au centre du monde des technologies de pointe.

Elle anéantit l'espoir de créativité et d'innovation que nous avons le devoir d'amorcer pour les générations futures. ■

Contactez-nous : groupe-centriste-independant@valdemarne.fr



GROUPE GAUCHE
CITOYENNE
EUROPE ÉCOLOGIE
LES VERTS



Christine Janodet

Conseillère départementale
chargée de la Restauration
scolaire

Christian Métairie

Vice-président du
Conseil départemental
chargé du Développement
durable et de la Transition
énergétique

Le service public de la santé dans la logique du marché ?

Depuis la tarification à l'acte, **notre système de santé est grignoté par le libéralisme.** En attendant la réforme promise par le Gouvernement, **c'est la recentralisation qui est à l'œuvre,** comme d'ailleurs dans la réforme institutionnelle en cours.

La constitution de centres du foie d'envergure nationale, voire internationale, est présenté comme la solution pour anticiper les mutations, et renforcer les compétences et la dimension hospitalo-universitaire de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP). Dans les faits, le regroupement de quatre à trois centres de greffe hépatique en Île-de-France répond à l'objectif de **réduire les coûts de l'institution hospitalière.** Depuis septembre, c'est **l'hôpital Mondor** qui s'est retrouvé sur la sellette car il réalise moins de 100 greffes par an, contrairement aux centres de La Pitié-Salpêtrière (Paris), Paul-Brousse (Villejuif) et Beaujon (Hauts-de-Seine).

Sans concertation locale, ce projet de réorganisation a mobilisé contre lui personnels de santé et usagers, élu.e.s de tous bords et citoyens, rassemblé.e.s depuis décembre pour défendre un des

services de pointe de l'hôpital, qui s'inscrit dans le cadre d'une couverture chirurgicale permettant une prise en charge complète, jusqu'à la greffe, de cas de cancers du foie.

Pour la coordination Mondor comme pour nous, la suppression de ce service risque de déstabiliser l'établissement et réduire son aura, en menaçant également ses activités de recherche et sa faculté de médecine adossée à l'université Paris-Est - Créteil (UPEC). **Cela détériorera l'accès aux soins sur le territoire et complexifiera le parcours de soins des patients.** Certains craignent que l'hôpital ne se recentre sur le seul site Mondor, avec un projet de centre de géronto-chirurgie, stratégiquement différent de son positionnement actuel. Le directeur de l'AP-HP ayant refusé de recevoir la coordination dans sa diversité syndicale, professionnelle et associative, une manifestation rassemblant aussi d'autres hôpitaux franciliens, a eu lieu le 12 janvier, devant le ministère de la Santé. La ministre a accepté un rendez-vous avec des parlementaires d'ici début février. Comme en 2011 pour sauver la chirurgie cardiaque -, restons mobilisés !

Alors que la décentralisation fait place à la concentration des institutions et que l'incertitude demeure sur le maintien de notre Conseil départemental, **depuis le 1^{er} janvier 2018, l'électricité consommée par les bâtiments départementaux est 100 % d'origine renouvelable.** Ajoutez trois sites départementaux approvisionnés en biogaz à titre expérimental et le Département économisera près de 2 000 tonnes de CO2 par an, l'équivalent d'une plantation de plus de 2 300 arbres. Pour maîtriser l'impact de la collectivité sur l'environnement en divisant par sept les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050, mais aussi pour diminuer le poids de la facture énergétique en divisant par deux la consommation énergétique d'ici 2050. Ces mesures s'inscrivent dans les actions du schéma directeur énergie du patrimoine bâti départemental qui visent plus de sobriété, d'efficacité et le développement des énergies renouvelables. *Le Val-de-Marne toujours en mouvement pour le climat !* ■

gc.eelu.cd94@gmail.com



© M. LUMBROSO

MAC VAL

Electric dream

Amélie Bertrand (2016)

Amélie Bertrand compose ses tableaux sur ordinateur à partir de visuels sélectionnés sur Internet, dans des catalogues de bricolage ou dans un corpus iconographique qu'elle alimente de ses propres photographies documentaires. Une première étape de détournage lui permet de vider les motifs de tout indice contextuel. Les images sont travaillées en aplats, enchâssées dans des constructions spatiales complexes.

Ces décors illusionnistes s'inscrivent dans une tradition picturale allant des débuts de la peinture perspective italienne du *Quattrocento* jusqu'à la *Pop culture*. Supprimant toute unité de temps et de lieu, l'artiste travaille des espaces virtuels pour créer une atmosphère à la fois banale et étrange.

Dans le cadre de l'exposition *Sans réserve*, deux de ses œuvres sont actuellement présentées : *Palmiers* (réalisée en 2014) et *Electric dream*. Dans cette dernière, les plans s'entrecroisent dans une surenchère de motifs végétaux, mêlant, à des échelles variées, branches, feuillages, plantes et un palmier, tandis que la transparence de certaines superpositions accentue le trouble visuel. Ce paysage artificiel et les décors énigmatiques opèrent en leurres optiques et nous invitent à cheminer en d'infinis labyrinthes.



© R. MONFOURNY



SPECTACLE VIVANT

Le THÉÂTRE des invisibles

Deux pièces présentées en Val-de-Marne mettent en scène la vie d'hommes et de femmes en marge de la société : les demandeurs d'asile et les clochards. Une troisième s'intéresse aux naufragés oubliés des Comores.



Le groupe Nimis met en scène la vie des migrants avec *Ceux que j'ai rencontré ne m'ont peut-être pas vu*. © V. VERGHEVAL

Demandeurs d'asile et sans domicile fixe sont trop souvent confinés à la rubrique sociale des journaux. Le hasard de l'agenda culturel fait qu'ils sont au cœur de deux spectacles diffusés prochainement dans le Val-de-Marne.

Le groupe Nimis vient ainsi présenter *Ceux que j'ai rencontré ne m'ont peut-être pas vu*. Documentaire, fiction, témoignage sur la vie des migrants, la pièce est un peu tout cela. Le projet artistique est né en 2009, lors d'un programme européen de formation de jeunes acteurs qui réunit des élèves des écoles de théâtre de Rennes et Liège (Belgique). Quelques mois passent et sept des participants rassemblent leur énergie et leurs bonnes volontés pour se lancer dans une enquête sur les politiques migratoires de l'Europe. Un patient travail d'investigation qui va durer trois ans et au cours duquel le groupe accumule une masse d'informations économiques et juridiques. Mais il manque le vécu. La rencontre avec des demandeurs d'asile, au centre de la Croix-Rouge de Liège, va être le déclic.

Des histoires singulières

Les migrants deviennent, dès lors, co-auteurs du spectacle. Six d'entre eux jouent sur scène, aux côtés des comédiens du groupe. « *La pièce est l'opportunité de dire leur histoire* », note Anne-Sophie Sterck, membre de l'équipe artistique de Nimis. Les migrants racontent leur parcours d'errance, l'envers du décor dans les centres de rétention, la complexité des dispositifs administratifs... Des situations poignantes où le cocasse n'est pas absent. « *Au début, nous étions un peu assommés par ce que l'on découvrirait*, témoigne Anne-Sophie Sterck. *La vraie surprise a été de rencontrer des demandeurs d'asile qui savent rire de situations aux-*

quelles ils sont confrontés. » Leur regard et leur expérience donnent sa véracité et sa force à *Ceux que j'ai rencontré...*

Avec *On a fort mal dormi*, Guillaume Barbot nous plonge dans l'univers des sans domicile fixe. À l'origine de la pièce, deux récits de Patrick Declerck, *Les Naufragés* et *Le Sang nouveau est arrivé*, parus en 2001 et 2005, dans lesquels le psychanalyste raconte les quelque quinze années passées en tant que consultant auprès des SDF du centre d'accueil et de soins hospitaliers de Nanterre. Le spectacle d'un peu plus d'une heure est tenu à bout de bras par un unique comédien : Jean-Christophe Quenon, « *un ogre tendre qui dégage beaucoup d'humanité* », au dire du metteur en scène.

Dans ce monologue, l'acteur tient tous les rôles, celui du psy et du clochard, celui de l'acteur et du passant, et décrit « *l'horreur absolue de la rue* », sa violence, la crasse, les maladies, l'alcool qui aide à oublier la déchéance. On y perçoit des parcours d'hommes

« Être représenté, c'est être pris en compte et rendu aux autres. »

Pierre Rosanvallon, historien et sociologue.

et de femmes en marge de la société. Derrière chaque cas, il y a une histoire singulière, sur fond de misère sociale et de détresse psychologique. Des clochards qui vivent dans un grand dénuement et, surtout, une immense solitude. Cette pièce n'est pas « *une leçon de morale pour culpabiliser*, précise Guillaume Barbot, *seulement une incitation à changer de regard sur eux et, déjà, à les voir. C'est une mission du théâtre public de s'emparer de ces questions* ».

Un théâtre qui répare une injustice. « *Être invisible, puisque c'est de cela qu'il s'agit, a un coût pour les individus*, soutient l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon*. *Une vie non racontée, laissée dans l'ombre est une vie diminuée, niée, méprisée. Être représenté, à l'inverse, c'est être rendu aux autres. C'est être pris en compte et reconnu dans la vérité et la spécificité de sa condition. Ne pas être seulement renvoyé à une masse indistincte ou à une catégorie qui caricature ou obscurcit la réalité dans un préjugé ou une stigmatisation* ». ■ DIDIER BERNEAU

* Dans *Le Parlement des invisibles*.

► *Ceux que j'ai rencontré ne m'ont peut-être pas vu*.

Les 8 et 9 mars au théâtre Jean-Vilar à Vitry.

01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com

► *On a fort mal dormi*

Le 8 mars à l'espace culturel André-Malraux

au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42

et ecam-lekremlinbicetre.com

Les 9, 10, 11, 16, 17 et 18 mars au théâtre de

Saint-Maur. 01 48 89 99 10 et theatresaintmaur.com

Naufragés du bout du monde

À des milliers de kilomètres de l'Europe et de ses morts en mer, un archipel est le théâtre d'un drame comparable passé sous silence : les Comores. Trois de ces quatre îles de l'océan Indien, posées entre Madagascar et le Mozambique, ont acquis leur indépendance en 1975 ; la dernière, Mayotte, est restée

sous le giron français. Depuis 1995, l'État français impose un visa aux habitants des Comores désireux de rendre visite à leurs familles en Mayotte. Comme son obtention s'avère difficile, c'est clandestinement, dans des embarcations de fortune, que de nombreux Comoriens s'y rendent. Les noyades se comptent par milliers.

Auteur et comédien comorien, Soeuf Elbadawi met en scène cette réalité tragique dans *Obsession de lune*. Un spectacle qui allie la musique à l'image et au texte, et où la poésie et la politique se conjuguent pour évoquer la vie, la mort, l'injustice des hommes et des États. D.B.

► Les 23 et 24 février au Théâtre-Studio à Alfortville.

01 43 76 86 56 et theatre-studio.com



Soeuf Elbadawi. L. MESHER



Une comédie grinçante de Marivaux.

THÉÂTRE

Une famille en or

L'argent et ses implications dans la vie sociale sont au cœur de *L'Héritier de village*. Vieille de trois siècles, cette pièce corrosive de Marivaux s'adapte à notre époque.

Blaise hérite d'une façon inattendue d'une belle somme d'argent. Sur les conseils d'un banquier, il décide de placer le magot dans l'espoir de le voir fructifier sans rien faire. Devenu potentiellement riche, sa situation change du jour au lendemain. Il embauche un domestique et capte l'attention de deux de ses voisins qui, jusqu'ici, le méprisaient. Passablement désargentés, ces derniers espèrent se refaire en épousant les enfants de Blaise. Le mariage est sur le point d'être célébré quand un messenger annonce la banqueroute du banquier. Blaise redevient pauvre et ses deux voisins s'esquivent.

L'Héritier de village est une pièce peu connue de Marivaux, rarement représentée, mais sans doute l'une de ses œuvres les plus corrosives. Le ton est léger, l'histoire prête à rire. C'est une comédie, comme toutes les œuvres de Marivaux, qui n'en dit pas moins long sur le caractère humain et ses rapports

à l'argent. Cet argent qui bouleverse les relations sociales entre les êtres, change l'image que les personnes se font d'elles-mêmes et celle qu'elles renvoient et que perçoivent les autres. « *Toute la pièce a le génie de se construire sur du vide, sur une richesse potentielle qui se révélera être inexistante. Celle-ci engendre des comportements décalés. Chacun s'oublie et s'enferme dans ce qui n'est plus lui mais seulement valeur et intérêt* », note Sandrine Anglade qui signe la mise en scène.

Marivaux a écrit *L'Héritier de village* en 1725. Il puise son sujet dans l'actualité de la banqueroute de Law dont sa famille fut victime. Le texte, vieux de bientôt trois siècles, reste d'une grande actualité. Crise financière, société de l'argent et du faux-semblant... Ça ne vous parle pas un peu ?

■ DIDIER BERNEAU
➔ **LE 9 MARS au théâtre Jacques-Carat à Cachan. 01 45 47 72 41 et theatrejacquescarat.fr**

LITTÉRATURE JEUNESSE

Écrits d'ici

Ils vivent dans le Val-de-Marne et consacrent une partie de leur temps à l'écriture. Gros plan sur trois auteurs de livres pour les jeunes lecteurs.

Jean-Marie Palach



DR

Ingénieur, résidant à Saint-Maur, Jean-Marie Palach a commencé à écrire des œuvres de fiction en participant à un concours de nouvelles. Les éditions du Volcan ont publié trois de ses livres : deux romans jeunesse, *Sabre d'or* et *La Prise de Rio de Janeiro*,

et un album pour les tout-petits, illustré par Patrice Morange, *Tata la panda et le hérisson perdu*. Les personnages de cet ouvrage – un panda, un chat magique, un hérisson – peuplaient les histoires que l'auteur racontait chaque soir à ses enfants, au moment du coucher. De douces histoires de solidarité et d'amitié.

Eunice DM

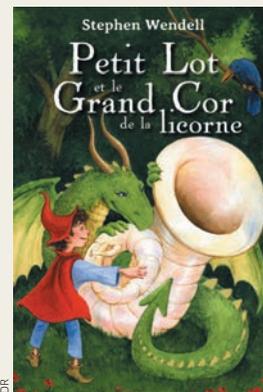


DR

Venue du Portugal, Eunice DM vit en France depuis plus de vingt ans, à Villeneuve-le-Roi. La littérature de l'imaginaire et les contes merveilleux qui ont bercé son enfance, racontés par son grand-père, le soir au coin du feu, l'ont poussé à se lancer, à son tour, dans l'écriture de romans jeunesse. Un goût qu'elle partage avec les jeunes lecteurs

lors de rencontres dans les classes. Elle a publié trois livres aux éditions Verte plume, dont *La Malédiction de Météor*, destiné aux jeunes lecteurs, dès 8 ans.

Stephen Wendell



DR

Stephen Wendell est né au Michigan et a grandi au Tennessee. Un Américain pur sucre qui, en 2001, a suivi une jeune fille française jusqu'à Paris pour l'épouser. Ils habitent désormais Arcueil où Stephen se consacre à l'écriture. Il a déjà publié trois livres en anglais. *Petit Lot et le grand cor de la licorne* est son premier ouvrage écrit en français. Un roman

d'aventure où son jeune héros Petit Lot et ses compagnons partent en quête d'un instrument magique. Stephen Wendell publie son travail sous sa propre marque, Peregrine publishing.

D.B.



L'ensemble 2e2m, sous la direction de Pierre Roullier.

MUSIQUE CONTEMPORAINE

Conte persan

À l'origine, il y a un conte de Farid Al-Din Attar, *La Conférence des oiseaux*, chef-d'œuvre de la littérature persane du XIII^e siècle. Jean-Claude Carrière, auteur et scénariste bien connu, l'adapta pour le théâtre en 1978, à la demande de Peter Brook. Peu après, le compositeur Michaël Levinas s'en inspira pour composer un opéra que Pierre Roullier, directeur de l'ensemble 2e2m, reprend dans une nouvelle version.

Cette *Conférence des oiseaux* est l'histoire d'une bande de volatiles qui, sous la conduite d'une huppe, se mettent en quête d'un oiseau mythique, le Simorgh, afin de le prendre comme roi. Chaque oiseau symbolise un comportement ou une faute.

À l'instar d'autres poèmes orientaux, le récit est émaillé de contes et d'anecdotes, donnant à la pièce une dimension mystique et de quête d'identité.

Sur la scène, huit musiciens entourent les personnages : une soprano - Raquel Camarinha, nommée aux Victoires de la musique 2017 - qui incarne la huppe et un comédien, Lucas Héroult, qui représente tous les oiseaux. Dans la salle, un narrateur, Hervé Pierre. La pièce est jouée en avant-première à Champigny, ville où est installé 2e2m, puis à la Biennale des musiques de Lyon et à L'Athénée à Paris. ■ D.B.

➔ **LE 6 MARS** au centre Olivier-Messiaen
➔ **LE 16 MARS** au théâtre Jean-Vilar à Vitry
et ensemble2e2m.fr

MUSIQUE

Odyssée entre Orient et Occident

* Quel bonheur - et quelle paix - si les relations internationales étaient assurées par les musiciens ! En ces temps incertains où beaucoup s'évertuent à créer l'illusion d'un choc des civilisations, le groupe Orient-Occident s'attache, lui, à tisser un trait d'union entre les traditions musicales des peuples du pourtour méditerranéen.

La formation est née en juin 2015. Le guitariste marocain Mahmoud Chouki, le percussionniste turc Ahmet Misirli, la joueuse de kanoun grecque Eleftheria Daoultsi, l'accordéoniste suisse Stéphane Chapuis, son compatriote contrebassiste Samuel Pont et la violoniste française Aurore Voilqué sont alors réunis pour un concert commun, dans le cadre d'un festival interculturel suisse. Cet échange exceptionnel suscite chez chacun d'eux l'envie de poursuivre ensemble l'aventure. Leur répertoire est composé de thèmes traditionnels arméniens, macédoniens, bulgares ou arabo-andalous, de compositions d'amis marocains, israéliens, crétois, français et de titres inédits. « *Des bagages différents qui créent quelque chose d'unique* », affirme Mahmoud Chouki. Cette rencontre de l'Orient et de l'Occident autour d'une musique généreuse et sensible, qui ignore les frontières et entrecroise les cultures, est un formidable message de paix et d'espoir. D.B.

➔ **LE 10 MARS** au théâtre Sorano à Vincennes. 01 43 74 73 74 et espacesorano.com



Satchie Noro et Yumi Rigout.

DANSE

Duo filial

* À la ville, Satchie Noro et Yumi Rigout sont mère et fille. À la scène, elles sont co-interprètes de *MA*, un duo dansé où les deux femmes croisent leurs patrimoines partagés. Fille d'un grand maître d'arts martiaux, Satchie a fait ses premiers pas sur les tatamis de dojo, s'est formée à la danse classique et contemporaine avant de s'initier au cirque. Yumi, qui a grandi dans le monde des tournées, a suivi la même voie : danse classique, aikido, cirque. *MA* instaure un espace de jeu et de dialogue entre les deux femmes. En tête-à-tête, en corps-à-corps, au coude-à-coude, dans un contact subtil entre enroulement et étreinte, elles combinent leurs différences et leurs points communs dans une relation maternelle et féminine. D.B.

➔ **LES 12 ET 13 FÉVRIER** au Générateur, à Gentilly.

01 49 86 99 14 et legenerateur.com

➔ **LE 16 MARS** au théâtre Jean-Vilar à Vitry.

01 55 53 10 60 et theatrejeanvilar.com



Le groupe Orient-Occident.

THÉÂTRE

J'AI RÊVÉ LA RÉVOLUTION



© BELLAMY

« La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. » Le premier article de la Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, écrite en 1791 par Olympe de Gouges, guillotinée en 1793, colle à l'actualité. Catherine Anne fait revivre la pensée d'une femme libre et courageuse.

➔ Du 5 au 16 février au Centre dramatique national à Ivry. 01 43 90 11 11 et theatre-quartiers-ivry.com

TOUTE MA VIE...

J'ai fait des choses que je savais pas faire... Une étrange histoire de violence soudaine et sans raison, de ces agressions qui font perdre la tête par leur absurdité, comme cette mise en scène loufoque et à l'horizontale.

➔ Le 13 février à l'espace Jean-Vilar à Arcueil. 01 46 15 09 77 et arcueil.fr

MON TRÂITRE

Journaliste à *Libération*, Sorj Chalendon a souvent rencontré le leader de l'IRA Denis Donaldson lors de ses reportages en Irlande du Nord. En 2005, ce dernier avoue qu'il était informateur des services secrets britanniques. Récit de cette histoire d'un traître et d'un trahi mis en scène par Emmanuel Meirieu.

➔ Le 15 février au théâtre des 2 Rives à Charenton. 01 46 76 67 00 et lestheatres.fr

➔ Le 7 avril à la Grange dimière à Fresnes. 01 49 84 56 91 et grangedimiere.fresnes94.fr

ADIEU FERDINAND

Philippe Caubère tourne une page, ouverte en 1981. Ferdinand, son double fictif, est pour la dernière fois le héros de trois histoires : *La Baleine*, *Le Casino de Namur* et *Le Camp naturiste*. Caubère est Ferdinand, mais il est aussi, et avec brio, tous

les personnages de ces contes.

➔ Le 2 mars à la salle Gérard-Philipe à Bonneuil. 01 45 13 88 24 et ville-bonneuil.fr

À PLATES COUTURES

Quatre comédiennes racontent le combat des ouvrières de Lejaby, entreprise de sous-vêtements qui a déposé le bilan en 2012. Des femmes, une usine, des voix, du courage ! Ça tombe bien, c'est la Journée internationale des droits des femmes.

➔ Le 8 mars au centre culturel Aragon-Triolet à Orly. 01 48 90 24 24 et mairie-orly.fr

➔ Le 23 mars au théâtre de Saint-Maur. 01 48 89 99 10 et theatresaintmaur.com

MOLLY BLOOM

Dans le dernier épisode de *l'Ulysse* de James Joyce, une femme apparaît, dans son intimité, ses peurs et ses désirs. Un monologue de cinquante pages, sans point ni virgule, adapté ici par Pascal Papini.

➔ Du 8 au 10 mars au théâtre Roublot à Fontenay. 06 12 32 40 05 et lepilierdesanges.com

PARADOXAL

Mariem Tillet conte dans *Paradoxal* de mystérieuses histoires de rêve, de sommeil et d'insomnie qui empêchent de fermer l'œil.

➔ Les 8 et 9 mars au théâtre des 2 Rives à Charenton. 01 46 76 67 00 et lestheatres.fr

UN DÉMOCRATE

L'histoire d'Edward Bernays, neveu de Freud, qui inventa, dans les années 1920 à New York, des méthodes de manipulation des masses sans précédent. Ou comment vendre indifféremment hommes politiques ou savonnettes.

➔ Le 9 mars à la salle Jacques-Brel à Fontenay. 01 71 33 53 35 et fontenayescenes.fr

DANSE

ROUGE

Le rouge n'est ni dans les décors, ni dans les costumes, mais il brûle au corps des sept danseurs de hip-hop de Mickaël Le Mer, avec une élégante sobriété, une

technique impeccable et une énergie irradiante qui chauffe la salle.

➔ Le 16 février au théâtre Jacques-Carat à Cachan. 01 45 47 72 41 et theatrejacquescarat.fr

GISELLE

L'archétype du ballet romantique avec toute la virtuosité et le talent des danseurs russes du ballet Yacobson de Saint-Petersbourg.

➔ Le 15 février au Centre des bords de Marne au Perreux. 01 43 24 54 28 et cdbm.org

KATA

Entre arts martiaux et break dance, Anne Nguyen utilise le vocabulaire des rituels d'affrontement pour une pièce où la violence se décompose.

➔ Le 16 février au théâtre Paul-Éluard à Choisy. 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisys.fr

BÉATRICE MASSIN

Une soirée en deux temps dédiée par la chorégraphe Béatrice Massin aux interprètes de sa compagnie et à l'histoire de la danse baroque. *Lou* suivi de *Prétexte* font de ce programme 4-1 une ode à la modernité ancrée dans l'héritage.

➔ Le 7 mars au Pôle culturel à Alfortville. 01 58 73 29 18 et pole-culturel.fr

LES BALLETS DE MONTRÉAL



© JENNY FERRELL/MINA

Les Ballets jazz de Montréal proposent une danse alliant l'esthétique du ballet classique à d'autres styles. Le spectacle présenté regroupe trois créations originales et fortes : *Mono Lisa*, *Kosmos* et *Harry*.

➔ Le 10 mars au théâtre de Rungis. 01 45 60 79 00 et theatre-rungis.fr

MY LADIES

Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta propose le volet « femme » de *My rock*, créé en 2005. Avec *My ladies rock*, il rend hommage à Aretha Franklin, Patti Smith,

Marianne Faithfull et toutes celles qui ont eu le cran de brûler les planches de la scène rock.

➔ Le 9 mars au théâtre Claude-Debussy à Maisons-Alfort. 01 58 73 43 03 et theatredemaissions-alfort.org

EN FAMILLE

LILELALOLU ETC.



© P. CIBILLE

Clown et marionnettiste, Damien Bouvet met tout son talent au service du livre, auquel il donne vie avec ce *LiLeLaLoLu* adressé aux tout petits. Pour les plus grands *Le poids d'un fantôme* joue de la peur de la disparition, fantômes, fantasmes et abracadabra...

➔ Le 10 mars au théâtre André Malraux à Chevilly-Larue. 01 41 80 69 69 et theatrechevillylarue.fr.

➔ Les 14 et 17 mars au théâtre Antoine-Vitez à Ivry. 01 46 70 21 55 et theatredivryantoinevitez.ivry94.fr

MERLOT

Le chanteur Merlot accompagne avec sa guitare la projection sur grand écran de petits films d'animation venus du Chili dont les personnages sont en pâte à modeler aux couleurs chatoyantes et chamarrées. Un ciné-concert loufoque pour les tout-petits (à partir de 2 ans).

➔ Le 17 février au Sud-Est théâtre à Villeneuve-Saint-Georges. 01 43 89 54 39 et villeneuve-saint-georges.fr

LE PETIT ROI

Un ciné-concert au cours duquel une conteuse, accompagnée de deux musiciens, offre une relecture musicale de courts-métrages d'animation hongrois où il est beaucoup question de princes et de princesses, de grenouilles et de magie. Dès 3 ans.

➔ Le 28 février au théâtre Roger-Lafaille à Chennevières. 01 45 93 38 41 et chennevieres.com

TITI TOMBE...

... *Titi tombe pas*. En principe, Titi ne tombe jamais, c'est un équilibriste hors pair, mais quand la très maladroite Nana débouloie dans sa vie bien rangée, tout bascule, pour notre régal.

➔ Les 7 et 10 mars au théâtre Romain-Rolland à Villejuif. 01 49 58 17 00 et trr.fr

MUSIQUE / CHANSON

SONS D'HIVER

Le festival Sons d'hiver, lancé le 26 janvier, se poursuit jusqu'au 17 février. Durant ces trois semaines, une trentaine de concerts permettent de découvrir le meilleur du jazz et des nouvelles formes musicales. En parallèle, plusieurs « tambours-conférences » sont programmées pour échanger avec les artistes.

➔ Informations et réservations au 01 46 87 31 31 et sur sonsdhiver.org

LE CHANT DES OMBRES

L'écrivain Laurent Gaudé lit deux de ses textes, accompagné par le musicien Franck Vigroux, dans un véritable duo où mots et sons s'entrelacent.

➔ Le 15 février à l'espace culturel André-Malraux au Kremlin-Bicêtre. 01 49 60 69 42 et ecam-lekremlinbicetre.com

CABARET QUÉBEC



© J. LEBLANC

Samuele Mandeville et Mehdi Cayenne (photo), deux jeunes artistes venus du Québec avec du folk, rock ou pop, comme on sait le faire vivre outre-Atlantique et ce français-canadien qui chante de lui-même.

➔ Le 9 mars à la Grange dimière à Fresnes. 01 49 84 56 91 et grangedimiere.fresnes94

CLAIRE DITERZI

Avec *L'Arbre en poche*, la chanteuse inclassable propose une pièce musicale

électro-baroque inspirée du *Baron perché* d'Italo Calvino.
 ➔ Le 6 mars au théâtre Paul-Éluard à Choisy.
 01 48 90 89 79 et theatrecinemachoisy.fr

EXPOSITIONS

AMBIVALENTE

Les sculptures de Gabrielle Wambaugh présentées ici dialoguent avec la *Sainte Marie-Madeleine* de Gregor Erhart, conservée au Louvre, comme la *MMM dans les nuages*, installée dans la résidence Urban square au 31, rue de la Fraternité à Vitry.

➔ Jusqu'au 4 mars à la galerie Jean-Collet à Vitry.
 01 43 91 15 33 et galerie.vitry94.fr

WHITE BLOOD, BLUE NIGHT



© F. COUSSET

Une vingtaine d'artistes, aussi divers que les dessinateurs Béatrice Cussol et Jean-Pierre Vermont, le sculpteur Skall ou un inclassable comme Jean-Luc Verna, tous réunis sur le thème de la résistance. Avec de nombreux événements autour de l'exposition.

➔ Jusqu'au 3 mars au centre d'art contemporain La Traverse à Alfortville.
 01 56 29 37 21 et cac-latraverse.com

LA BRIQUETERIE

DANSE(S) EN CHANTIER

Toute une journée de réflexion et de rencontres sur la danse, avec des présentations de pièces en cours de création et des rencontres entre public et professionnels.

➔ Le 9 février

HILEL KOGAN

Avec *The Swan and the Pimp*, Hilel Kogan travaille au deuxième volet d'une trilogie entamée avec *We love arabs*.

Après l'identité et le racisme, le chorégraphe se penche sur les relations de pouvoir et le rapport homme-femme.

➔ Le 15 février

LULLA CHOURLIN



© Y. PETIT

La conférence animée par la chorégraphe Lulla Chourlin permet d'aiguiser son regard et ses sensations face au mouvement d'un danseur, dans l'esprit du *Body-mind centering*, technique de perception du corps en mouvement.

➔ Le 16 février

➔ Tout le programme de la Briqueterie au 01 46 86 17 61 et sur alabriqueterie.com

AU MAC VAL

BVD GARIBALDI

Un film sur l'architecte Yona Friedman, dans son appartement-atelier du boulevard Garibaldi, à Paris. Projection en présence des réalisateurs, Caroline Cros et Antoine de Roux.

➔ Le 13 février

TOUT EN UN PLUS TROIS

Derniers jours pour visiter l'exposition monographique consacrée à l'artiste Elisabeth Ballet. Une déambulation dans l'espace dessiné par les œuvres linéaires qui guident les pas et le regard du visiteur.

➔ Jusqu'au 25 février

➔ Tout le programme du MAC VAL au 01 43 91 64 20 et macval.fr

CARTE BLANCHE À

JEAN-MICHEL BERRETTE

Violoniste, directeur du conservatoire d'Ivry, président de l'UEPA 94*

Passion et transmission

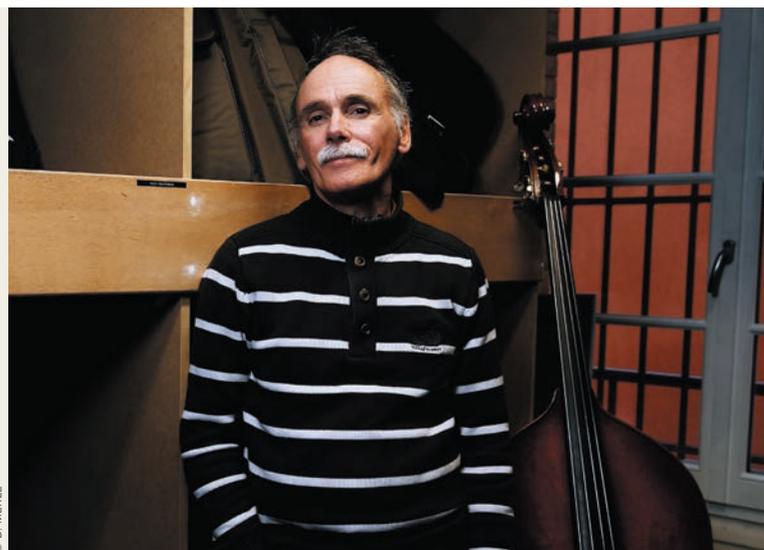
Violoniste de formation, j'ai vécu la passion de la musique pendant plus de trente ans au sein du quatuor à cordes Parisii, à faire découvrir son merveilleux répertoire. Aujourd'hui directeur, c'est au cœur du conservatoire municipal de musique et de danse d'Ivry-sur-Seine que je continue à la communiquer. Et c'est en tant que président de l'Union des enseignements des pratiques artistiques du Val-de-Marne (UEPA 94) que je porte également cette mission de transmission.

Créée il y a plus de quarante ans, l'UEPA 94 fédère 27 conservatoires et rassemble près de 12 000 élèves autour de différentes missions et projets. Les actions qu'elle mène servent à créer du lien et des partenariats entre les conservatoires et visent à soutenir des actions culturelles et éducatives collectives. Pour exemple, les Rencontres départementales de musique de chambre, organisées depuis 2003 à Ivry, en

partenariat avec l'Association départementale d'information et d'actions musicales du Val-de-Marne (ADIAM 94) et la Muse en Circuit, offrent aux élèves des conservatoires et aux musiciens amateurs la possibilité d'aborder ce domaine sous les conseils de professionnels de la musique de chambre. La résidence d'un compositeur alliée à ces rencontres a pour objectif de mettre en place une dynamique de sensibilisation à l'écriture musicale actuelle.

C'est dans ce même esprit de rencontre que l'Union soutient des projets comme Rock en Brie, événement organisé par le conservatoire de la Queue-en-Brie, qui permet à des groupes de musiques actuelles de se produire sur une véritable scène musicale.

L'organisation des examens départementaux pour les élèves en fin de 2^e et 3^e cycles, donne la possibilité à chaque élève de se mesurer à des défis musicaux et techniques, de rencontrer et écouter d'autres candidats,



© D. MERLE

d'échanger avec les jurys professionnels, afin de progresser dans la maîtrise de son instrument. Enfin, en organisant des stages sur des thématiques pédagogiques spécifiques, l'UEPA 94 propose aux enseignants des formations en lien direct avec des problématiques en constante évolution.

Dans l'exercice de ces différentes missions, l'UEPA 94 se positionne comme centre de ressources au cœur de la pédagogie, dans un esprit d'ouverture et de transmission afin que les élèves des conservatoires puissent vivre intensément leur pratique artistique. ■

Prochains rendez-vous au conservatoire d'Ivry :

➔ Du 20 au 24 mars
 une semaine thématique
 Autour de l'accordéon

➔ Du 25 au 29 avril
 Rencontres départementales
 de musique de chambre

➔ Du 18 au 24 juin
 le conservatoire fête son
 60^e anniversaire.

➔ Plus d'infos : 01 49 60 26 95
 et ivry94.fr

* UEPA 94, Union des enseignements des pratiques artistiques du Val-de-Marne.



Entraînement du groupe compétition de patinage de vitesse (short track) de l'USF, le 16 janvier.

PATINAGE DE VITESSE

Le vivier fontenaysien

La section de patinage de vitesse (short track) de l'Union sportive fontenaysienne tutoie le très haut niveau. Depuis des années, le club, ouvert au loisir, forme aussi de futurs champions qui brillent au niveau national et international.

Gwendoline Daudet et Aurélie Monvoisin, les deux jeunes femmes formées à l'Union sportive fontenaysienne (USF), ont failli se qualifier aux Jeux olympiques d'hiver qui se déroulent, ce mois-ci, à Pyeongchang, en Corée du Sud. La sélection du relais tricolore féminin de patinage de vitesse s'est jouée à une place. « Il y a un petit pincement au cœur car il y a du potentiel. L'équipe est jeune, elle a encore de l'expérience à acquérir », explique Alexis Sogogas, entraîneur à l'USF depuis 1998 et qui s'occupe de la détection au niveau de la Fédération française des sports de glace. « Quelle satisfaction d'en retrouver certains au centre national d'entraînement et d'altitude

[cinq jeunes sont à Font-Romeu, NDLR] ! On a la sensation du devoir accompli car je les ai ramenés à un certain niveau. »

« La relève est chez nous »

Et quel niveau ! En janvier dernier, en Allemagne, Gwendoline Daudet, 18 ans, au club depuis l'âge de 6 ans, a remporté la médaille de bronze en relais (3000 m) avec l'équipe de France aux championnats d'Europe de short track. La jeune patineuse sera également présente aux championnats du monde en Pologne, début mars, tout comme Diané Seller, Cyprien Vacheron et Théo Khellaf. Véritable vivier de patineurs,

la section se place parmi le top des clubs français. « La relève est chez nous, ça promet », lance Michel Prigent, président de la section de patinage de vitesse de l'USF. La clé de la réussite ? « La convivialité. On ne force jamais les enfants à faire de la compétition. On ne leur impose pas de contraintes, ils y vont s'ils ont l'envie. »

Patinage artistique, danse sur glace, patinage synchronisé, initiation... « Nous avons même une équipe de hockey sur glace qui évolue en équipe nationale 3 », souligne Jean-Marc Trussardi, responsable de la communication de l'USF. Compétition de haut niveau mais aussi du loisir. Le club, qui regroupe 42 sections, défend les valeurs du sport pour tous. De Fontenay à Vitry, en passant par Champigny, les sports de glace se portent bien dans le Val-de-Marne.

■ NASSIMA OUAÏL

POUR EN SAVOIR PLUS : www.us-fontenay.com
rubrique Patinage école



© J. PAISLEY

FOOTBALL

« Il y a le potentiel »

Ancien milieu de terrain de la grande AJ Auxerre, **Yann Lachuer** revient sur les terres de ses débuts en tant que coach de l'US Créteil-Lusitanos (USCL). Avec plaisir et l'ambition de redresser la situation du club en National (13^e).

Vous avez débuté votre carrière à l'USCL. Un retour aux sources ?

Oui, c'est ici que tout a commencé pour moi. Il y a un côté nostalgique. Je suis attaché à Auxerre, à Orléans ou j'ai passé beaucoup de temps. Mais le Val-de-Marne, c'est mes racines, je suis né à Champigny. Je souhaite redorer les couleurs de l'USCL. Il y a le potentiel pour faire mieux. Je reviens avec beaucoup de plaisir.

Est-ce difficile d'arriver en cours de saison ?

C'est toujours compliqué. On discute avec les joueurs, on tente de répondre à leurs interrogations. J'ai ma philosophie de jeu en tant qu'ancien milieu de terrain. Lorsque l'on a la possession

du ballon, on a plus de chances de gagner. On répète des situations de match, avec les aspects athlétiques, mentaux et tactiques, tout en se concentrant sur notre jeu.

Quels sont vos objectifs ?

En début de saison, on visait le podium. Aujourd'hui, c'est compromis, même si dans ce championnat hyper serré, tout reste possible. Prenez le Paris FC l'année dernière. Presque relégable, il a réalisé une deuxième partie de saison exceptionnelle. On a donc le droit d'y croire.

Votre avis sur le National ?

Toutes les équipes se valent. Les quatre promus sont dans les cinq premiers. C'est un championnat difficile, ingrat. Homogène sur le terrain,

hétérogène au niveau des budgets, un peu comme en Ligue 2. Contre le Red Star, actuel 2^e, on mène 2-1 à domicile et on négocie mal la fin de match. On peut rivaliser avec les meilleurs.

À nous de créer une dynamique, travailler les petits détails et l'aspect psychologique.

Vous vous inspirez de vos anciens coaches, comme Guy Roux ?

À Auxerre, on était plutôt une équipe de contre avec des ailiers rapides ! Je m'inspire de tous mes coaches, mais aussi de ce que j'étais comme joueur, technique, qui aimait avoir le ballon. Mais il faut aussi savoir jouer en bloc bas et en contre, tout dépend des situations...

PROPOS RECUEILLIS PAR ANTHONY LARCHET



© J. PAISLEY

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Moments de grâce

Thiais. La 32^e édition des Internationaux de gymnastique rythmique de Thiais se déroulera les samedis 24 et dimanche 25 mars au palais omnisports de la ville. Comme chaque année, cet événement permettra de découvrir les meilleures gymnastes françaises et mondiales, en individuel et en ensemble.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.grandprixthiais.fr

EN BREF

PATINAGE ARTISTIQUE

◆ Maë-Bérénice Meité, patineuse de l'ES Vitry, a remporté le titre de championne de France de patinage artistique lors des championnats de France qui se sont déroulés du 14 au 16 décembre 2017, à Nantes. C'est le 4^e titre national que la sportive val-de-marnaise décroche dans cette discipline.

ATHLÉTISME

◆ Pierre-Ambroise Bosse, champion du monde 2017 du 800 m et athlète de l'US Créteil, s'est vu décerner le titre de champion de l'année à la suite d'un vote de 10 446 internautes organisé par la Fédération française d'athlétisme.

COURSE EN VILLE

◆ Les Foulées charentonnaises, organisées par la ville et l'Azur olympique Charenton, auront lieu le 11 février. Plusieurs courses, comme le 15 km, le 5 km et le 5 km duo, mais aussi, pour les plus jeunes, le 750 m, le 1 500 m et 2 400 m. Ouverture du village dès 8 heures.

PLUS D'INFOS :

lesfouleescharentonnaises.com

NUIT DU SPORT

◆ Le Comité départemental olympique et sportif (CDOS 94) organisera sa traditionnelle Nuit du sport, le 12 février, à Nogent-sur-Marne. Lors de cette soirée, les arbitres et officiels, les clubs sportifs, les athlètes « à la retraite » ayant participé à des compétitions internationales et les bénévoles sportifs seront mis à l'honneur. La thématique des Jeux olympiques à Paris, de 1900 à 2024, sera le fil conducteur de cet événement.

TOUT LE SPORT SUR VALDEMARNE.FR

◆ Si vous souhaitez vous renseigner sur les lieux de pratiques sportives, les actions du Conseil départemental, l'actualité du sport en Val-de-Marne ou bien encore consulter le guide des aides du Département, une seule adresse : valdemarne.fr, une mine d'informations à votre disposition.



Au fond de l'église Saint-Gervais - Saint-Protais, le célèbre Diorama de Daguerre, classé monument historique.

TOURISME

L'empreinte de Daguerre à Bry-sur-Marne

Connu pour être l'un des pères de la photographie et l'inventeur du diorama, Louis Daguerre a passé les dernières années de sa vie à Bry-sur-Marne. L'occasion, en se promenant dans cette ville, de découvrir des œuvres et des lieux qui marquent toujours sa présence.

Avant de s'installer et de finir ses jours à Bry-sur-Marne, Louis Daguerre (1787 - 1851) était décorateur de théâtre à Paris. Place du Château d'eau, il tenait une salle de spectacle, *Le Diorama*, où il présentait des peintures monumentales. Ces grandes toiles peintes sur leurs deux faces s'animaient grâce à un jeu subtil de lumière. La même vue apparaissait en plein jour, puis durant la nuit. Des milliers de visiteurs se pressaient pour admirer ces toiles régulièrement renouvelées avant qu'un incendie ravage

l'établissement et réduise en cendres les œuvres en 1839.

L'année suivante, Daguerre s'installe à Bry-sur-Marne. Il ne tarde pas à répondre à la commande de Geneviève de Rigny, châtelaine de Bry. Madame de Rigny souhaitait que la petite église de Bry, l'église paroissiale Saint-Gervais - Saint-Protais, donne l'illusion à ses visiteurs d'être une cathédrale gothique. Elle propose à Louis Daguerre de mettre son talent au service de cette œuvre en utilisant le procédé de son célèbre *Diorama*. L'inventeur de la

photographie relève le défi. Au bout de six mois, l'œuvre achevée est accrochée.

Une œuvre classée aux monuments historiques

Cette toile monumentale de 30 m², telle qu'on peut la découvrir aujourd'hui, représente le chœur d'une église gothique avec sa voûte et ses croisées d'ogives alignées en perspective. Il s'agit là du dernier diorama existant de son créateur. Classé au titre des monuments historiques, ce trompe-l'œil, l'un des plus beaux du monde, crée l'illusion que cette petite église se prolonge en une majestueuse cathédrale. Grâce à un système d'éclairage artificiel mis en place lors de sa récente restauration (lire l'encadré), on peut assister au déclin du jour et à la tombée de la nuit.



La propriété de Louis Daguerre, à Bry-sur-Marne.



Buste de Louis Daguerre à l'entrée de la ville.



Sépulture de l'artiste au cimetière de Bry.

Ce trompe-l'œil, l'un des plus beaux du monde, crée l'illusion que cette petite église se prolonge en une majestueuse cathédrale.

Si cette œuvre unique est le symbole le plus fort de l'empreinte de Louis Daguerre dans cette ville, elle n'est pas le seul. Pour preuve, le buste de ce peintre et photographe juste en face du pont de Bry. Tous les visiteurs franchissant le pont pour pénétrer dans la commune sont accueillis par son visage. Érigé en 1892, il représente l'hommage de la commune qui l'a accueilli, mais peut-être aussi une réponse à sa ville natale, Cormeilles-en-Parisis (95), qui, en 1883, lui dressa une statue. Non loin de l'église, se trouve la propriété de Louis Daguerre que la commune a rachetée en 2010. Si les trois bâtiments - dont la maison - ne sont pas aujourd'hui

accessibles au public, on peut toutefois accéder librement et se promener dans les jardins de cette demeure. Daguerre y avait réaménagé ses jardins dans un esprit romantique, comme il était de mise à l'époque, rompant ainsi avec le jardin à la française de facture classique.

L'hôtel de ville de Bry accueille depuis peu une exposition sur ce grand artiste. Elle présente de manière très didactique la vie de Daguerre grâce à de nombreux objets et documents. C'est dans ce bâtiment qu'on peut également voir une autre œuvre de Daguerre : *Vue sur le mont-Blanc*, une toile de facture romantique représentant une ruine au cœur d'une forêt avec au loin le sommet qui donne son nom au tableau. Enfin, au cimetière de Bry, où Daguerre a été inhumé en 1851, la pierre tombale de sa sépulture, posée par la Société libre des Beaux-Arts, rappelle, sous son médaillon gravé, ses qualités d'artiste, de peintre, de chimiste et d'inventeur de la photographie.

■ CLAUDE BARDAVID / PHOTOS : DJAMILA CALIN



Daguerreotype exposé en mairie de Bry.

UNE RESTAURATION EXEMPLAIRE

◆ Quand, en 2007, l'équipe de restaurateurs prend possession du diorama, elle se trouve face à une toile défraîchie, écaillée, qui s'est détériorée au fil des ans et des restaurations précédentes pour le moins maladroites. Pour la renforcer, on a même été jusqu'à coller à son revers une toile épaisse qui a condamné la transparence de l'œuvre, et donc annulé l'effet de diorama. C'est une opération unique qu'entreprennent les restaurateurs. L'enjeu est de revenir à la configuration originelle. Pour cela, il y a trois couches, trois décors successifs à enlever, avant d'arriver au quatrième, le décor d'origine. Au printemps 2013, la restauration est achevée et l'œuvre est à nouveau visible. Il aura fallu six années d'un travail minutieux pour parvenir à retrouver la transparence et l'éclat initial. Le Département du Val-de-Marne a participé au financement de la restauration du diorama, ainsi qu'aux études préalables. Il a également participé à l'acquisition de la propriété pour en faire un futur pôle touristique.

◆ Adresses utiles :

Église Saint-Gervais - Saint-Protais
4, grande rue Charles-de-Gaulle
Tél : 09 61 66 34 79

Hôtel de ville
1, grande rue Charles-de-Gaulle
Tél. : 01 45 16 68 00

Musée Adrien-Mentienne
6 bis, grande rue Charles-de-Gaulle
Tél. : 01 48 82 30 30

Jardins de la propriété Daguerre
4, rue du 136^e-de-ligne

Statue de Daguerre
Place Daguerre

Le cimetière
Rue du Cimetière



© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

Façade du Cachan Palace. Années 1930.

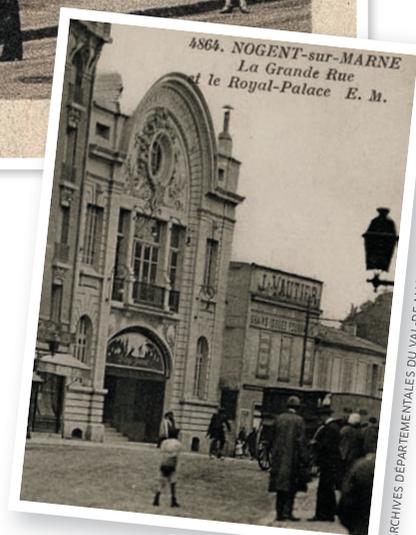
2. CACHAN — Le Cinéma

1895-1939 L'essor des salles de cinéma

De la première projection payante organisée au *Grand Café* à Paris, le 28 décembre 1895, à la multiplication des cinémas en banlieue, dans les années 1920-1930, le 7^e art conquiert le public.
Panorama des salles en Val-de-Marne et de leurs programmations.

En projetant des « *sujets actuels* » - une sortie d'usine, le travail d'un jardinier ou, encore, une baignade en mer -, les frères Lumière entendent montrer la valeur documentaire de leur invention. Très rapidement, elle sert aussi la fiction et intéresse d'autres industriels. C'est ainsi que Charles Pathé installe ses usines et studios en Val-de-Marne, tout en proposant ses réalisations à la vente aux forains qui organisent, à la Belle Époque, des pro-

jections en plein air. À Maisons-Alfort, on se sert régulièrement des champs du quartier de Charentonneau et, pour les fêtes, d'un écran tendu en travers de la rue Jouët, fermée à la circulation pour l'occasion. En se lançant, à partir de 1907, dans la location de films avec restitution des bobines dans un délai de quatre mois, Pathé favorise la création de locaux pérennes, pouvant facilement renouveler leur programmation. Désireux de profiter



Façade du Royal Palace à Nogent-sur-Marne. Années 1920.

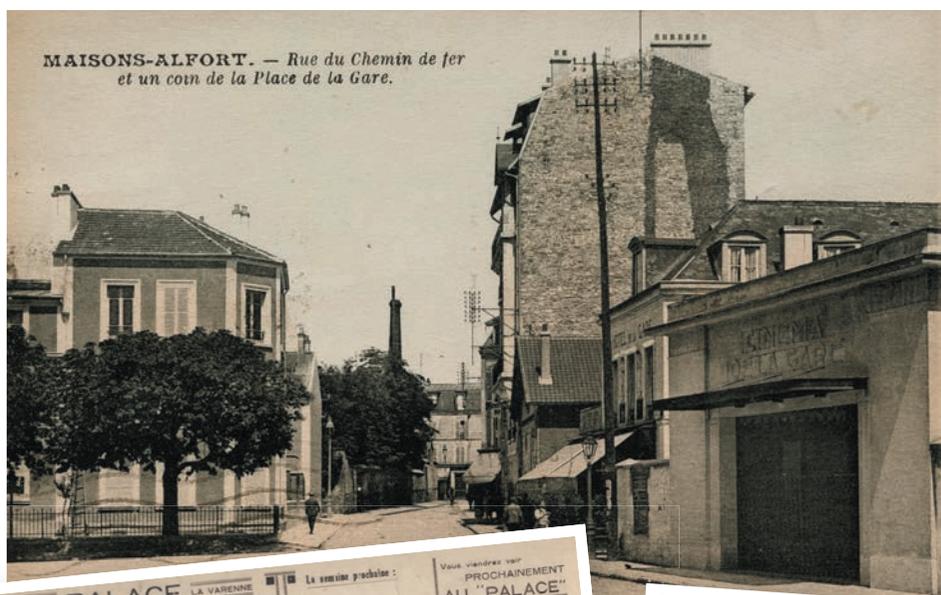
© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

de la réussite des cinémas parisiens qui passent de 10 à 150 établissements à la veille de la Première Guerre mondiale, des investisseurs se lancent dans la création de salles en banlieue.

Des noms de rêve

L'ouverture d'une « salle de cinématographe » requiert l'autorisation de la préfecture de police et le respect de règles de sécurité. Ce que ne manquent pas de rappeler les autorités en demandant par courrier, le 30 août 1910, l'installation d'un poste incendie pour l'établissement situé rue Frileuse, à Gentilly. De même, les horaires sont réglementés.

Façade du
Cinéma de la gare
à Maisons-Alfort.
Années 1930.



MAISONS-ALFORT. — Rue du Chemin de fer
et un coin de la Place de la Gare.

OUVRAGE

UNE CHRONIQUE
DU GRAND ÉCRAN

JEAN-JACQUES MEUSY
Historien du cinéma

Historien du cinéma, auteur de nombreux ouvrages et textes de référence sur le sujet, Jean-Jacques Meusy vient de faire paraître une volumineuse étude sur les *Écrans français de l'entre-deux-guerres*. Cet ouvrage aborde d'une façon inhabituelle l'histoire du cinéma : par le biais des salles de projection. L'architecture des cinémas, leur situation dans la ville, leur programmation et leurs publics sont autant d'éléments significatifs pour Jean-Jacques Meusy. Pour entrer dans le détail de cette histoire, il fallait bien deux livres grand format, 590 pages au total, richement illustrés.

Jean-Jacques Meusy la décline en deux périodes : celle d'abord de l'apogée de l'art muet, puis celle de l'irruption du cinéma sonore et parlant. Le principe d'une architecture spécifique des cinémas émerge après la Première Guerre mondiale. Les salles de cinéma du début du XX^e siècle sont massives, leurs façades ont un cachet dont les multiplexes d'aujourd'hui sont bien souvent privés. Si beaucoup de ces vieilles salles ont disparu, quelques témoignages demeurent, comme le *Royal Palace* à Nogent-sur-Marne, inauguré en 1920, qui fut également un haut lieu du music-hall.

Mais ce qui compte encore plus pour l'auteur - qui réside à Cachan -, c'est l'impact social et politique du cinéma, son pouvoir médiatique. C'est alors le loisir numéro 1 des Français. La floraison des salles répond à un besoin et une attente. Elles constituent un lieu de culture et de détente, mais c'est aussi là que s'organisent les meetings lors des grands rendez-vous électoraux. La production prend parfois une connotation politique. Le cinéma des années 1930 participa aux débats citoyens, assure l'auteur.

DIDIER BERNEAU



L'ouvrage *Écrans français de l'entre-deux-guerres* est édité par l'Association française de recherche sur l'histoire du cinéma (www.afrhc.fr), achat possible par le Comptoir des presses d'universités (www.lcdpu.fr).

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE

© ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU VAL-DE-MARNE



Programme du Palace à La Varenne-Saint-Hilaire. Avril 1935.



Programme du cinéma Eden à Champigny-sur-Marne. 1938.

Que leurs façades soient simples ou luxueuses, les noms des salles font parfois référence à la réalité locale, comme à Maisons-Alfort avec son *Cinéma de la gare*, ou encore à L'Hay-les-Roses, avec ses *Cinéma des jardins* et *Cinéma des roses*.

Généralement, les propriétaires choisissent des noms qui invitent au rêve et au voyage dans l'espace et dans le temps. Créteil se pare d'un *Régina* et Nogent d'un *Royal Palace*. Alfortville a son *Trianon cinéma* mais aussi, comme à Cachan, Joinville, Le Kremlin-Bicêtre, Saint-Maur et Vitry, un *Palace*. Champigny ouvre un *Eden*, tout en rejoignant Choisy et Saint-Maur dans la création d'un *Casino*. Bry-sur-Marne préfère le nom d'*Excelsior* et Saint-Maurice celui de *Capitole*, s'associant ainsi aux références antiques de l'*Apollo cinéma* de Saint-Mandé, du *Lutétior* de Saint-Maur et de l'*Élysée* de Fontenay qui propose également un *Kosmos*, tandis qu'à Maisons-Alfort, on s'évade au *Chalet bleu*.

Une programmation éclectique

Ces quelques exemples attestent de la vitalité des cinémas dans notre département, qui se multiplient avec l'arrivée du film

parlant dans les années 1930. Les salles ont une programmation diversifiée intéressant, dans certains cas, pièces de théâtre et spectacles de music-hall. Elles n'hésitent pas à s'associer à de grands événements à l'instar de l'Exposition coloniale internationale de Vincennes en 1931 qui permet la projection au *Régina* de *La Croisière noire*, « film vécu, d'aventures et d'exploration » en Afrique. Elles diffusent des drames, des comédies, des romances mais aussi des « actualités mondiales », comme le montrent les programmes papier qu'elles éditent. Films français et américains se partagent l'affiche, rendant notamment populaires les artistes Jean Gabin, Louis Jouvet, Gary Cooper, Clark Gable, Madeleine Renaud, Ginette Leclerc, Madeleine Dietrich, Joan Crawford...

Avec des villes qui possèdent fréquemment plusieurs cinémas, les salles constituent de véritables équipements accessibles à tous, y compris aux enfants qui peuvent y profiter de tarifs réduits le jeudi. À la veille de la Seconde Guerre mondiale, le cinéma fait partie des loisirs ancrés dans les pratiques culturelles des Val-de-Marnais.

■ ÉLISE LEWARTOWSKI

[ENGAGEMENT TENU]

Tous



Les retraités val-de-marnais

peuvent bénéficier du forfait
Améthyste

Pour toute information :

 **3994** Coût d'un appel local

 **valdemarne.fr**

île de France 
mobilités

VAL de
MARNE
Département **utile**